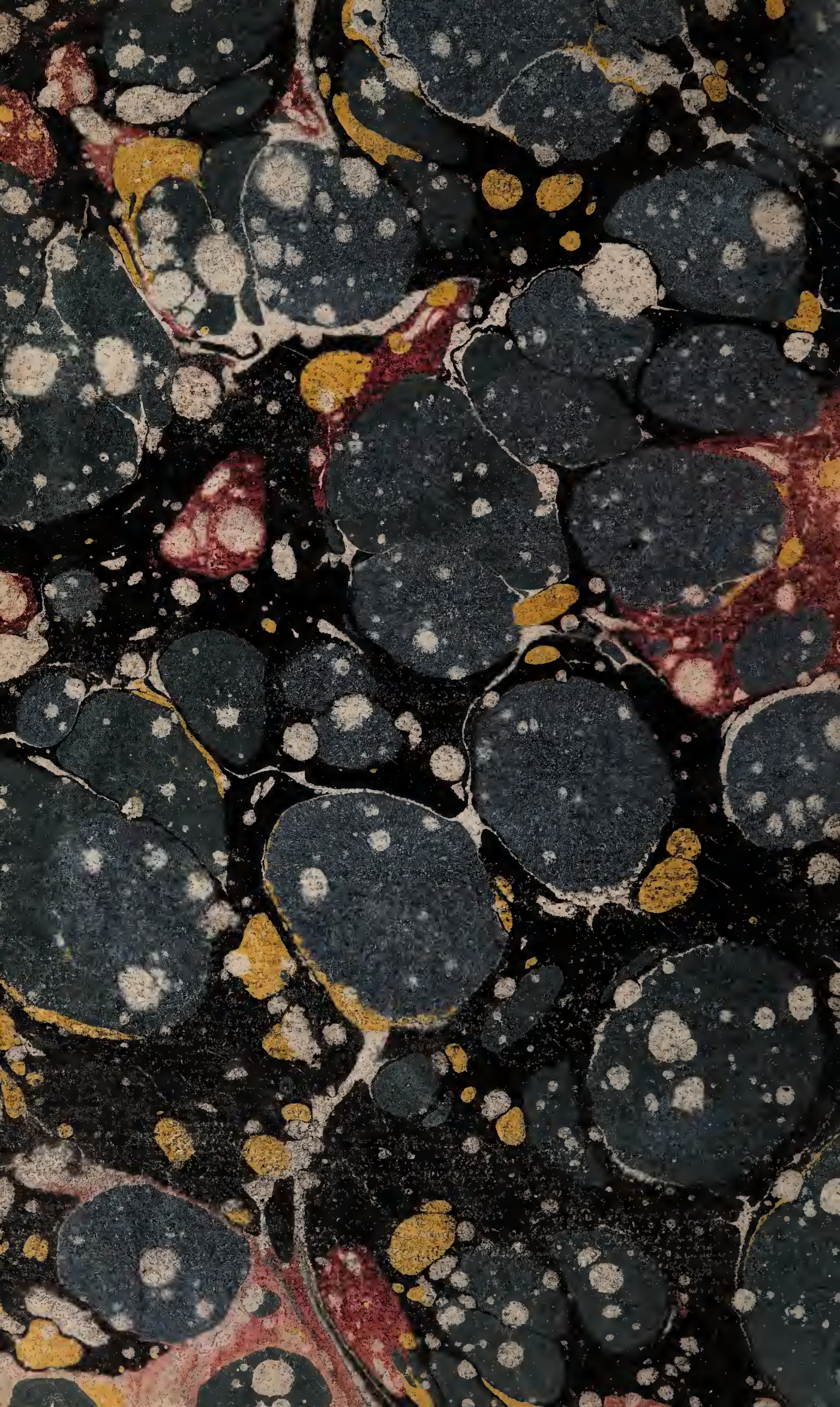

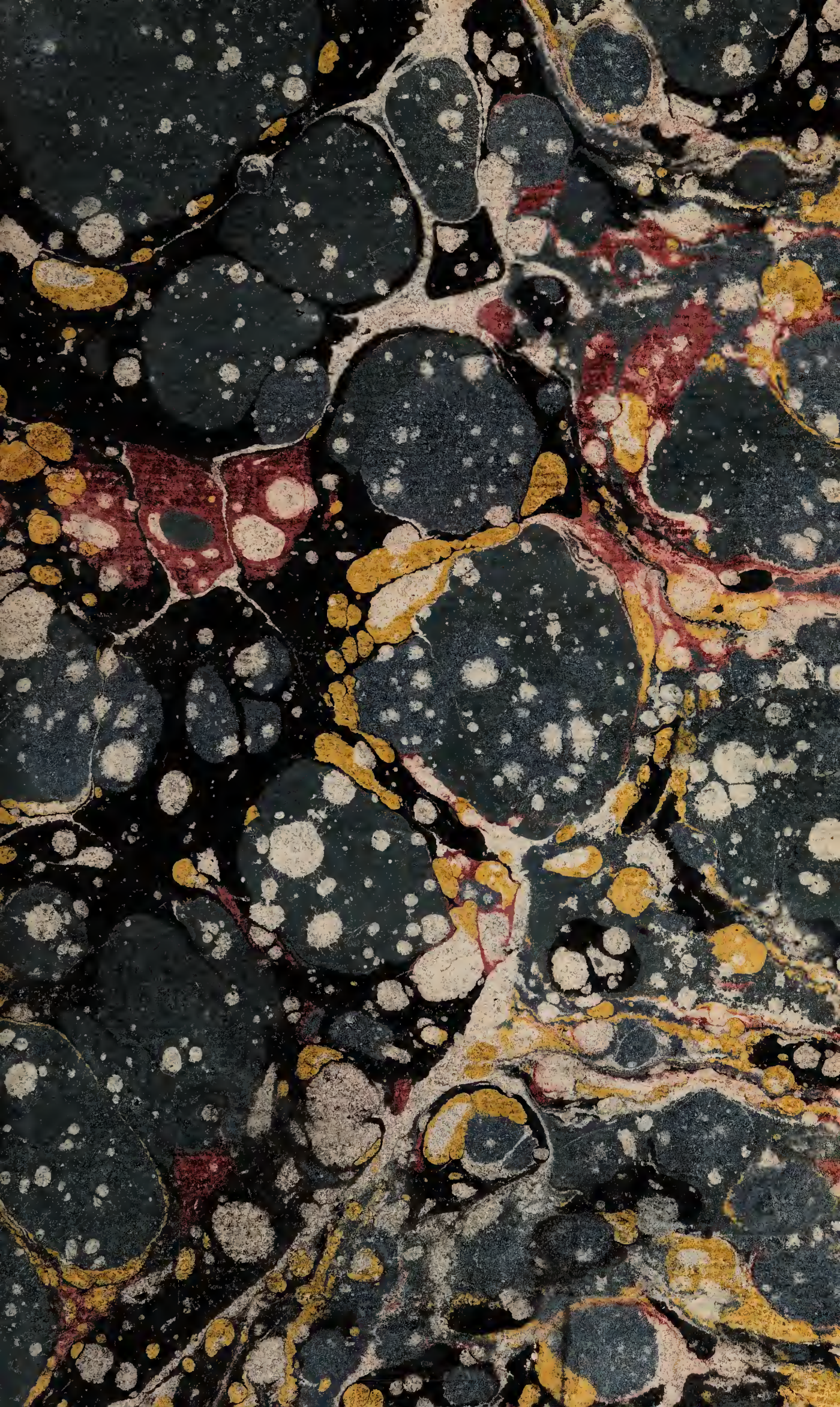

58, 58/3 Supp.

BALLIÈRE DELAISEMENT, C.L.D.

11/69

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b30516213

ÉLOGE

DE MONSIEUR

LE CAT,

Ecuyer, Docteur en Médecine, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, Membre des Académies de Londres, Madrid, Lyon, &c. & Secrétaire perpétuel de celle de Rouen.

Par M. BALLIERE DELAISMENT, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen.

Lu à la Séance publique le 2 Août 1769.

Quæsierat Studio nomen memorabile. Ovid.

A ROUEN,

De l'Imp. de LAURENT DUMESNIL, rue de l'Écureuil.

Et se vend

Chez LE BOUCHER, fils, Libraire, rue Ganterie.

M. DCC. LXIX.

317951

WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

ÉLOGE

DE MONSIEUR

LECAT.

ENTRE les divers motifs qui déterminent le cœur humain & qui enfantent les grandes actions, deux des plus puiſſans ſont l'amour de la Gloire & l'amour de l'Humanité : par le premier l'homme placé au centre d'une ſphere qu'il brûle de remplir & d'étendre, rapporte tout à ſoi, multiplie ſon exiſtence & veut ſe devoir à lui-même l'immortalité à laquelle il aſpire ; par le ſecond le premier s'ennoblit, la dignité des principes, la généroſité des deſirs excitent l'enthouſiaſme du genre-humain qui applaudit à ſon Bienfaiteur, & qui légitimant dans les Hommes illuſtres la part qu'ils

ont eu à leur célébrité, se plaît à leur payer un double tribut d'admiration & de reconnoissance.

Ces deux passions réunies, l'amour de la Gloire, & l'amour de l'Humanité constituerent le caractere principal de CLAUDE-NICOLAS LE CAT, Ecuyer, Docteur en Médecine, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, Lithotomiste pensionnaire de la même Ville, Professeur, Démonstrateur Royal en Anatomie & Chirurgie, Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, Doyen des Associés régnicoles de celles de Chirurgie de Paris; des Académies Royales de Londres, Madrid, Porto, Berlin, Lyon; des Académies Impériales des Curieux de la Nature & de Saint Pétersbourg, de l'Institut de Bologne, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen.

Il naquit à Blérancourt en Picardie le 6 Septembre 1700 de Claude le Cat, Chirurgien lettré, & de N. Méresse, fille de Simon Méresse, Chirurgien établi aussi à Blérancourt. Cet Aïeul

& le Biſaïeul maternel de M. le Cat, auſſi Chirurgien, étoient éleves de l'Hôtel-Dieu de Paris, leur réputation ne fut pas bornée par les limites de leur Province ; ce Biſaïeul, ſelon une tradition de la famille, fut apellé à la Cour pour la Reine Marie-Anne d'Autriche.

Si l'habitude & le long exercice ſont les ſeuls moyens qui puiſſent mener à la perfection dans tous les Arts, les leçons & les exemples des Hommes habiles ſont bien capables auſſi de féconder le germe des talens. M. le Cat puiſoit dans le ſein de ſa famille des préceptes & des modeles, & c'eſt ſans doute en partie à la conſtance avec laquelle ſes Ancêtres ont perſévéré dans une profeſſion honorable qui les rendoit à la fois illuſtres & utiles, que l'on doit attribuer cette ardeur infatigable pour le progrès de l'Anatomie, cette habitude du travail, cette paſſion pour l'étude aidées d'une facilité prodigieuſe, qui lui ont rendu familieres toutes les parties de la Phyſique, & qui en ont fait un des premiers Hommes de ſon ſiecle.

Ses Parens l'avoient deſtiné à l'état Eccléſiaſtique, dont il porta l'habit pendant dix ans; mais le recueillement perpétuel que le ſaint Miniſtere exige, la réſerve auſtere qu'il faut employer dans la diſtribution des vérités ſacrées dont la moindre altération eſt un crime, s'accordoient mal avec un génie inventif qui ſaiſiſſoit rapidement tout ce que la Nature, les Sciences, les Arts préſentoient de piquant, de neuf, de curieux. Une découverte nouvelle étoit l'aliment de ſon ame, il goûtoit le plaiſir de créer, les découvertes des autres excitoient ſon ardeur, il répétoit les expériences nouvelles, & ſe les approprioit en quelque ſorte par les perfections qu'il y ajoutoit ſur le champ.

Cette diſpoſition d'eſprit le détermina à préférer l'état de la Médecine. On ſait que c'eſt celui qui facilite le plus l'étude de la nature, qui favoriſe le plus le goût de l'hiſtoire naturelle. Nos aïeux ne donnoient pas à leurs Médecins d'autre nom que celui de Phyſiciens; nos voiſins le leur donnent encore, & les meilleurs ouvrages ſur tous les Arts ſont dûs preſque tous à

des Docteurs de cette Faculté.

Par une ſuite de ce même caractere, M. le Cat choiſit entre les diverſes parties de la Médecine, celle qui convenoit le plus à ſon activité, celle qui offre le plus de phénomenes ſinguliers, celle qui exige une action continuelle, la Chirurgie, l'Anatomie.

Sans ſortir de chez lui, il put ſatisfaire ſon inclination. Son Pere, éleve de M. Maréchal premier Chirurgien du Roi, lui apprit les élémens de ſon Art, & à la douceur de l'inſtruction paternelle joignoit l'avantage d'enrichir un ſucceſſeur de tréſors & de connoiſſances héréditaires. Des obſervations & des mémoires anatomiques envoyés par le Pere, & lus par le Fils à l'Académie de Rouen, prouvent le mérite de l'Inſtituteur, & le fruit que le Diſciple pouvoit retirer de ſes leçons. Il alla enſuite à Paris chercher de nouvelles occaſions de s'inſtruire & de ſe perfectionner. Le premier Maître qu'il y ſuivit fut M. Winſlou, qui faiſoit alors un Cours public d'Anatomie aux Ecoles de Médecine. Une ancienne amitié ſoutenue ou occaſion-

née par l'alliance quoiqu'un peu éloignée, attacha M. le Cat à la famille de M. Guérin, & enſuite à M. Morand qui venoit d'être ſon Gendre. Il cultiva ces deux Hommes illuſtres. Dans le même-tems il fréquentoit aſſidument l'Hôtel-Dieu qui avoit pour Chirurgien en chef M. Boudou, & la Maiſon de la Charité gouvernée par M. le Dran, ce qui ne l'empêchoit pas de faire en même-tems ſes Cours de Médecine aux Ecoles de cette Faculté, & un Cours de Mathématiques au College Mazarin.

Il fut en 1728 Chirurgien de M. de Treſſan, Archevêque de Rouen, ſes Cours ne ſouffrirent point d'interruption, & la ſurvivance de la place de Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen ayant été propoſée au concours en 1731, fut adjugée à M. le Cat, qui s'étoit déjà fait connoître avantageuſement par pluſieurs ouvrages, entr'autres par une Diſſertation ſur le Balancement des Arcs-boutans de l'Egliſe de ſaint Nicaiſe de Rheims, & par une Lettre ſur l'Aurore boréale de 1725.

Auſſi-tôt que l'Académie Royale de Chirurgie de Paris eut propoſé des Sujets de Prix, M. le Cat ſe mit ſur les rangs & obtint le premier acceſſit en 1733 ; ce n'étoit-là que le prélude de ſes triomphes. La gloire d'avoir approché du Prix, altérée à ſes yeux par le dépit qu'il reſſentoit de n'avoir fait qu'en approcher, irrita ſon émulation, & il remporta les prix de toutes les années ſuivantes juſqu'en 1738. Il avoit pris cette année-là le mot *Uſquequo* pour deviſe de ſon Mémoire ; il s'agiſſoit de déterminer le caractere diſtinctif des plaies faites par armes à feu, & le traitement qui leur convient. Ce Sujet avoit déjà été propoſé pour le prix de 1736. M. le Cat annonçoit par ſa Deviſe, qu'il avoit déjà concouru une fois pour cet objet, qu'il s'étoit donné de nouveaux ſoins pour mériter le prix double ; & il manifeſtoit ſon impatience ſur le délai de la proclamation d'un Vainqueur. L'Académie interprétant de ſon côté une ſi noble perſévérance, ſe crut obligée de lui faire la queſtion *Uſquequo*. Juſqu'à quand M. le Cat gagnera-t-il les Prix

qu'elle propoſe ? & le pria de ne plus entrer en lice.

Il étoit permis ſans doute après avoir approché d'une Couronne, & avoir enlevé toutes les autres ſucceſſivement d'ambitionner une place parmi les Juges qui les diſtribuent. Cette place ſollicitée par des ſuccès éclatans, enlevée, pour ainſi dire, par le droit des victoires multipliées, fut plutôt offerte à M. le Cat qu'elle ne lui fut accordée par l'Académie Royale de Chirurgie qui ſe hâta de ſe l'aſſocier. Elle conſentit avec ſageſſe à ſe priver des chefs-d'œuvres dont elle auroit eu un revenu annuel aſſuré, pour ne pas décourager ceux que la certitude d'avoir un Concurrent ſi redoutable & ſi aguerri auroit empêché d'entrer dans la carriére. En effet, les Prix Académiques ſemblent être propoſés aux talens naiſſans ou nouvellement formés plutôt qu'aux talens ſupérieurs. Le but des Prix eſt d'exciter l'émulation, de féconder les ſemences heureuſes, d'arroſer les nouveaux rejettons ; & ſi toute notre admiration ſe portoit ſur les Hommes célebres, ſi les regards pu-

blics n'échauffoient pas le germe précieux des jeunes Auteurs, l'eſpérance de la moiſſon prochaine s'évanouiroit, & l'empreſſement de jouir de nos richeſſes nous priveroit de l'avantage de les perpétuer.

Après l'invitation faite ſolemnellement à M. le Cat de ne plus entrer en lice & de ſe repoſer ſur ſes lauriers, on le voit encore reparoître dans la même carriere l'année ſuivante ceint d'une nouvelle Couronne ; mais il faut remarquer qu'il n'étoit pas pour cela moins fidele au glorieux engagement qu'on lui avoit impoſé. Il avoit travaillé l'année précédente pour le prix qui fut remis, ce n'étoit pas une nouvelle conquête dont ſa généroſité dût s'abſtenir, c'étoit une ancienne poſſeſſion dont il vouloit conſerver & conſtater la propriété ; c'étoit un Laurier qu'il avoit laiſſé en arriere & qu'il reprenoit en repaſſant. Il lui ſembloit qu'il auroit manqué quelque choſe à ſa Gloire, ſi un ſeul des Sujets propoſés avant ſon repos ne lui avoit pas mérité une Palme. Il s'étoit d'abord contenté de la ſatisfaction intérieure

que lui donnoit ſa nouvelle victoire, quoiqu'ignorée, car l'Académie ne ſut que par la ſuite quel Athlete elle avoit couronné, il avoit gardé l'anonyme, mais l'amour de la Gloire, ainſi que le feu, peut-il long-temps ſe contraindre.

M. le Cat ſi authentiquement déclaré ſupérieur à tous ſes rivaux dans la Chirurgie qu'il avoit choiſie pour l'objet principal de ſon étude, ſe livra déſormais à toutes les parties de la Phyſique, entreprit une conquête littéraire univerſelle, travailla pour toutes les Académies célebres de l'Europe, & ſoit par des Mémoires qu'il leur adreſſoit en ſon nom, ſoit en remportant les Prix ſur les Sujets qu'elles avoient propoſé, il devint Citoyen de toutes les Académies ; c'eſt ainſi qu'il fut aſſocié à celles de Londres, de Madrid, de Berlin, de Bologne, de Saint Pétersbourg, &c. & Correſpondant de celle des Sciences de Paris, le ſeul titre que puiſſent y avoir les François qui n'habitent pas la Capitale. Il étoit ſi connu par cet uſage de remporter des Prix, que l'Académie des Curieux de la Nature qui a coutume

de donner un nom de guerre à ſes Aſſociés le caractériſa par celui de *Pleiſtonicus*, littéralement *l'homme aux fréquentes victoires.*

Les Sujets propoſés par les Académies acquéroient entre ſes mains cette heureuſe fécondité qui étoit un de ſes caracteres diſtinctifs; les objets de diſſertations produiſoient des volumes, la matiere s'étendoit ſous la main de l'Ouvrier. C'eſt ainſi que la Queſtion propoſée par l'Académie de Berlin, ſur la nature du fluide des Nerfs & ſur ſon uſage pour le mouvement des muſcles eſt approfondie par M. le Cat, de maniere à ne laiſſer rien deſirer. Nous nous contenterons de donner une idée ſommaire de ſon ſyſtême, qu'il n'eſt pas ici queſtion d'adopter ni de ſoutenir, & nous emprunterons autant qu'il ſera poſſible ſes propres termes.

M. le Cat prouve d'abord dans ſon Mémoire que le mouvement des muſcles & des parties muſculaires dépend principalement de la liaiſon qui exiſte entre le cerveau & les muſcles par le moyen des Nerfs, comme l'avoit ſimplement énoncé l'Académie, pour laiſſer aux

Auteurs les preuves à fournir. Il fait voir enſuite que la communication entre le cerveau & les muſcles par l'entremiſe des nerfs, s'exécute au moyen d'une matiere fluide.

Mais ſi l'exiſtence de ce fluide eſt évidente, ſa nature & ſes propriétés ſont très-obſcures.

Il eſt l'organe du mouvement & du ſentiment. Dans toute l'économie animale, lui ſeul eſt lié réciproquement avec l'ame. Il lui obéit avec plus de promptitude que l'éclair. Le cerveau eſt ſon filtre & ſon réſervoir. Les matériaux de ce fluide précieux y ſont portés par les arteres carotides & vertébrales.

Mais quelle partie de nos liqueurs fournit au cerveau cette ſubſtance merveilleuſe. Ce n'eſt ni la partie rouge du ſang, puiſque les vaiſſeaux ſecrétoires ont la blancheur de la neige; ni ſa partie ſéreuſe & aquatique, car l'eau n'ayant pas d'action pourroit-elle produire d'auſſi grands effets; ce ne ſont point les liqueurs huileuſes & ſulphureuſes contenues dans les arteres, les huiles ſont trop ennemies de nos nerfs; ce n'eſt point l'air contenu dans nos li-

queurs, l'expérience prouve qu'il ne passe point par les pores de nos membranes; la matiere du feu, la matiere électrique est trop grossiere pour avoir les qualités sublimes que nous reconnoissons dans le fluide nerveux; ce pourroit être enfin la lumiere; mais il est démontré que lorsqu'elle porte dans nos yeux l'image des objets, la portion de cette image qui tombe sur la partie moëlleuse du nerf optique ne l'affecte point, n'est point vue; en un mot, il n'y a nulle proportion, entre la matiere de la lumiere, & le fluide des nerfs.

Quel est donc ce fluide plus subtil qu'aucun de ceux qui affectent nos sens, ce fluide si délié que la lumiere n'est qu'une matiere grossiere auprès de lui? C'est dans la chaîne immense de tous les êtres qu'il faut le chercher. Il est, comme nous l'avons dit, l'organe du mouvement & du sentiment, c'est une substance médiatrice entre l'ame & le corps.

Cette substance insinuée dans les corps anime toute la nature, nul être ne peut se passer de ce fluide, tous le puisent, tous le respirent à leur maniere; mais cet être que M. le Cat appelle l'associé

de notre ame, lequel eſt doué d'une ſubtilité ſupérieure à toutes les matieres ordinaires doit être attaché à ces matieres communes pour y exercer ſon action, & pour exécuter les ordres de l'ame. Cette ſubſtance médiatrice priſe néceſſairement dans la famille des liqueurs, eſt déjà connue ſous le nom de limphe nervale ou ſuc nerveux.

M. le Cat démontre ſon exiſtence dans les trois regnes. Dans le minéral, c'eſt cette liqueur glutineuſe qui aſſemble les pierres, les marbres; qui paſſant avec les eaux des pluies à travers les carrieres les plus épaiſſes produit les ſtalactites, les cryſtaux, les pierres précieuſes ſelon les dégrés de pureté que procurent ces filtrations, & ſelon les divers alliages d'une terre extrémement fine, & de la teinture des métaux que ce gluten charie avec ſoi.

Parmi les végétaux, ceux même dont les filieres ſont les plus imperceptibles laiſſent paſſer librement ce ſuc gommeux, cette partie glutineuſe, la méme que le ſuc nerveux connu dans le regne animal.

Notre Phyſicien rapporte quantité d'expériences,

d'expériences, dont la plupart ſont faites par lui-même, qui prouvent l'exiſtence de ce ſuc nerveux, & qui en démontrent la néceſſité.

Le fluide des nerfs eſt l'aliment ou le ſuc nourricier de toute la machine, ou du moins des principales parties de la machine, mais l'eſprit animal a des fonctions ſupérieures à celles d'être le nourricier de ces organes. Ainſi le fluide des nerfs eſt double; il eſt compoſé de la lymphe nervale & du fluide animal, & ſa nature mucilagineuſe lui donne la double propriété du fluide nourricier & vital. L'ame unie à ces deux principes exerce une puiſſance motrice ſur le reſte de la machine: enfin les eſprits animaux affectent notre ame par leurs mouvemens & deviennent les inſtrumens de nos ſenſations.

Le Muſcle eſt dans ſon Origine une partie toute nerveuſe. Il a trois états, le relâchement extrême, le relâchement moyen & la contraction. Ces divers états ſont produits par un fluide qui remplit & dilate les fibres muſculaires ou leurs interſtices. Tout ce qu'il y a dans l'économie animale de parties nerveuſes ou

de parties fournies de nerfs, comme les muſcles, eſt pénétré & imbu de ce fluide; & la réunion de ces trois puiſſances, lymphe nervale, fluide animal, ame, exécute toutes les opérations, tant volontaires qu'involontaires.

Ce Mémoire, couronné à l'Académie de Berlin, donna lieu à une querelle ſavante des plus vives entre M. le Cat & M. Haller, ſur la diſtinction des parties irritables ou non irritables, ſenſibles ou non ſenſibles. M. Haller diſtingue l'irritabilité & la ſenſibilité; M. le Cat regarde l'irritabilité comme une ſuite & comme une preuve du ſentiment, l'un regarde comme ſenſibles des parties qui ſont abſolument privées de ſentiment ſelon l'autre.

Ce qui rend la queſtion plus difficile encore à décider, c'eſt que les mêmes expériences peuvent être au profit de l'un & de l'autre ſyſtême, parce qu'il y a des ſenſibilités, ou des inſenſibilités accidentelles & paſſageres, & auſſi parce qu'il exiſte quelquefois de la ſenſibilité ſans qu'on en obtienne le témoignage. On ſait que des Cataleptiques qui ne donnoient aucun ſigne de

ſentiment pendant leur accès, ont aſſuré enſuite qu'on les avoit beaucoup fait ſouffrir, qu'ils avoient entendu tout ce qui ſe paſſoit autour d'eux; mais qu'ils n'avoient pu donner aucune démonſtration extérieure de leur ſenſibilité.

M. le Cat connoiſſoit le mérite du grand homme dont il combattoit les ſentimens, & perſuadé que la diverſité des opinions ne doit pas influer ſur l'eſtime & l'amitié, il envoya ſon Traité à M. Haller, qui de ſon côté fit paſſer à M. le Cat les ſiens & ceux de ſes Eleves qui défendoient la Theſe oppoſée. » J'ai lu tous ces Ouvrages, » dit M. le Cat, & ceux de quelques » autres Obſervateurs, j'ai répété & » fait répéter les expériences par mes » Eleves les plus capables; j'ai ſaiſi » avec empreſſement toutes les occa- » ſions d'en faire ſur les bleſſés que » mon Hôpital a pu me fournir depuis » 1753; j'ai intéreſſé dans les mêmes » obſervations tous mes Correſpon- » dans de France, d'Allemagne, d'I- » talie, d'Angleterre, &c. « Voilà le procès autant inſtruit qu'il peut l'être.

Mais qui oſera le juger ? L'autorité de chacun des Défenſeurs eſt d'un poids immenſe pour le parti qu'il protege. Le nombre eſt bien petit de ceux qui peuvent être Juges d'un tel combat. Que le nombre même eſt petit de ceux qui pourroient en être ſpectateurs !

M. le Cat avoit traité avec d'autant plus d'ardeur la Queſtion propoſée par l'Académie de Berlin, ſur le mouvement muſculaire, que cette Queſtion lui donnoit lieu de faire valoir ſon opinion favorite, ſon ſyſtême ſi bien détaillé dans ſa *Phyſiologie*.

Nous parlons ici d'un Ouvrage qui a pour objet l'homme lui-même, & tout l'univers relativement à l'homme. La Phyſiologie traite de la ſtructure de l'homme & de ſon méchaniſme. Tout ce qu'il y a de matériel dans l'homme compoſe une machine, & cette machine eſt compoſée de ſolides, de liqueurs & de fluides.

Quelque diviſion que l'on ait pu faire des ſolides, il a toujours fallu s'arrêter à des fibres creuſes, & l'on a été obligé d'imaginer que ces fibres creuſes doivent être compoſées de fibres ſans cavité,

& ſes élémens ſont ce qu'on appelle fibre ſimple. Un plan de fibres ſimples, unies parallelement & roulé en cylindre, forme un canal, & c'eſt ce canal qu'on appelle la fibre organique. Une corde faite de pluſieurs fibres organiques s'appelle fibre muſculaire, & de ces deux ſortes de fibres, organique & muſculaire, ſont faites les membranes, les vaiſſeaux, les chairs, & généralement tout le tiſſu des ſolides.

Le ton naturel des parties ſolides, leur reſſort, leur contraction, leur relâchement ſont des ſuites néceſſaires de l'action que les liqueurs exercent ſur les parties ſolides ; mais ce ſont les fluides premiers mobiles & conſervateurs des deux autres puiſſances qui donnent à tout le mouvement & la vie.

Il exiſte un fluide moteur univerſel, le principe général du mouvement, l'ame de la nature ; mais il exiſte auſſi une autre ſubſtance ſenſitive & motrice qui eſt le principe du méchaniſme animal, c'eſt ce que M. le Cat appelle fluide animal ; c'eſt un fluide inaltérable, & qui communique aux parties qu'il pénetre ſon incorruptibilité.

C'eſt par la reſpiration que cet eſprit univerſel eſt introduit chez les animaux. L'air eſt trop groſſier pour paſſer dans nos liqueurs ; mais ſa fraîcheur condenſe le ſang dont les globules ſont propres à s'imbiber de ce fluide. Le ſang ne l'a pas plutôt reçu que le cœur le pouſſe par l'aorte à toutes les parties, & principalement au cerveau. C'eſt-là que ce fluide trouvant un filtre d'une fineſſe proportionnée à ſa nature, paſſe dans ce viſcere dépouillé de ſon alliage le plus groſſier qu'il laiſſe dans le ſang, & c'eſt l'aſſemblage pur de cette ſubſtance ſublime qui forme le fluide animal, l'ame des bêtes. Nos liqueurs ont toujours beſoin de la preſence de ce fluide vital, elles ſont ſans lui incapables d'aucunes fonctions.

Les organes par leſquels nos liqueurs reçoivent cette précieuſe influence, & par leſquels le fluide animal tire des alliages des liqueurs ſont les Glandes ; leur principal uſage n'eſt pas, comme on l'a cru, de filtrer les liqueurs, mais plutôt, ſuivant M. le Cat, de porter des eſprits dans les liqueurs filtrées. Le Cerveau eſt vraiment la mere-glande, puiſ-

qu'il eſt le filtre général des eſprits.

Un ſecond uſage des glandes eſt de donner au fluide animal une préparation nouvelle & un alliage qui le rend propre à recevoir les ſenſations dans les mammelons nerveux de la peau organes du ſentiment. Car quoique le fluide animal ſoit le premier principe de la vie, cependant il ne peut produire immédiatement aucune des fonctions matérielles.

Du conſentement unanime des Phyſiciens, les nerfs ſont le principe du mouvement & du ſentiment. Leurs parois ſeules ſont l'organe du ſentiment, il reſte donc pour leurs cavités d'être l'organe du mouvement.

Le fluide ſubtil qui coule dans les filieres des parois qui compoſent le nerf eſt appellé par M. le Cat fluide ſenſitif, le fluide moins ſubtil qui coule dans la cavité du nerf c'eſt le fluide moteur ; & n'eſt-il pas naturel, ajoute-t-il, qu'un fluide qui a la faculté de ſentir, ſoit ſupérieur à celui qui n'a que la vertu de ſe mouvoir.

L'un & l'autre a pour ſource commune le fluide animal contenu dans le cerveau. Ce fluide filtré par les filieres de

la dure-mere & de la pie-mere, acquiert les qualités du fluide ſenſitif. Les ganglions répandus par tout le ſyſtême nerveux, ajoutent de leur côté au fluide nerveux des propriétés qui le rendent convenable aux différentes ſenſations. Car indépendamment de la ſtructure des nerfs, particuliere à chaque organe des ſenſations, je ſuis perſuadé, dit notre Phyſicien, que le fluide animal qui reçoit chaque ſenſation a des caracteres différens; que le fluide nerveux affecté par la lumiere eſt différent du fluide nerveux affecté par les ſaveurs ou par l'attouchement d'un corps ſolide, & ainſi des autres ſenſations.

Les ganglions qui ſont les ſubſtituts du cerveau, ont à leur tour des ſubſtituts qui ſont les glandes, dont l'emploi eſt de former des alliages d'un ordre inférieur moins ſubtil, des alliages palpables, tels que la ſalive formée dans les glandes de la langue.

Dans ces principes M. le Cat trouve l'explication des fonctions de nos organes, de nos liqueurs ſécrétoires, & de leurs maladies. Il explique auſſi toutes nos ſenſations & nos paſſions. Le fluide

animal change de caractere à chaque paſſion, & il en porte l'impreſſion dans les autres fluides. L'animal qui donne la rage communique ſes inclinations, & l'on a ſouvent vu des enragés aboyer comme les chiens dont ils avoient reçu cette maladie.

Le méchaniſme de la joie & de la douleur, les caracteres de la colere, les démonſtrations de la pudeur ſont l'effet de la circulation plus ou moins libre de ce fluide moteur. Le reſſerrement communiqué à toutes les parois nerveuſes en intercepte le cours. C'eſt ainſi que les grandes émotions ſubites de l'ame & des organes du ſentiment ont quelquefois cauſé la mort & produiſent toujours des révolutions conſidérables dans la machine. Une joie extrême, continue M. le Cat, produira les mêmes convulſions, parce qu'elle ſortira des bornes de cet ébranlement léger qui fait l'eſſence du vrai plaiſir.

Juſqu'ici toutes ces qualités nous ſont communes avec les animaux. L'homme a, par ſa ſeule qualité d'animal, les ſenſations, les paſſions, la mémoire, l'imagination, &c. au même degré que

les animaux ont toutes ces facultés, ainſi on peut les comparer enſemble juſques-là, & expliquer leurs fonctions en commun. Ici M. le Cat s'arrête. Sa piété religieuſe reſpecte le voile ſacré qui ſépare les objets que la ſageſſe Divine a abandonnés à nos recherches d'avec ceux qui ſont inacceſſibles à notre raiſon. Il s'interdit tout examen; il s'en tient au ſilence & a l'admiration ſur ce pouvoir qu'a notre ame de ſe donner à elle-même les mouvemens qui produiſent les ſenſations & les paſſions, & de revêtir à ſon gré le fluide animal des caracteres que demandent toutes ſes facultés. Cette ſublimité de penſées & de réflexions qui diſtinguent l'homme ne nous regarde point, dit-il en terminant le Chapitre des fonctions du fluide animal. Nous la laiſſons aux Métaphyſiciens, le genre animal eſt notre ſeul objet, & nous ne voulons pas compromettre dans des diſcuſſions Phyſiques une ſubſtance ſur laquelle la Phyſique doit garder un ſilence reſpectueux.

Ce ſilence qu'il s'impoſe ici n'étoit rien moins que de l'indifférence ſur un objet auſſi important, & il nous a laiſſé

des preuves positives de ses sentimens dans un Mémoire lu à cette Académie en 1760, & qui a pour titre : Réflexions philosophiques sur la nature de l'Ame, tendantes à établir son immatérialité & son immortalité.

La Physiologie de M. le Cat, dont nous venons de donner une idée succinte, & qui mériteroit un extrait beaucoup plus étendu, capable d'en faire sentir le mérite & les beautés, est d'une fécondité inépuisable ; c'étoit une source de dissertations. Nous avons vu que la Question proposée par l'Académie de Berlin sur la nature du mouvement musculaire, excita M. le Cat à faire, pour remporter le Prix, un Ouvrage dont le germe étoit déjà dans sa Physiologie. Il se trouva dans une circonstance semblable, lorsque l'Académie de Toulouse proposa en 1757 la Théorie de l'Ouie. Il développa avec une plus grande étendue & appuya de réflexions & d'expériences nouvelles les principes qu'il avoit publiés dans son Traité des Sens, & la réputation que lui avoit acquis déjà cet ouvrage célebre, qui n'est qu'une partie de la Phy-

ſiologie, & qu'il avoit donné d'avance, cette réputation étoit pour lui un gage aſſuré de la victoire.

Nous réunirons ſous un même point de vue le Traité des Sens & la Théorie de l'Ouie qui en fait naturellement partie : nous l'abrégerons le plus qu'il ſera poſſible ; la fécondité de la matiere nous oblige d'être ſuccincts ſur les objets de notre choix & de paſſer ſous ſilence le plus grand nombre des Traités, Mémoires & Diſſertations qui ſont ſortis de cette plume infatigable.

Nous jouiſſons de divers organes dont l'emploi & la deſtination ſont de procurer à notre ame les diverſes ſenſations. Ce ſont les portes de l'ame pour communiquer avec le reſte de l'univers, ils ſont tout notre mérite, & ſans eux nous ne ſentirions pas notre exiſtence.

La premiere de nos ſenſations eſt le Toucher, on peut dire qu'elle eſt l'unique, & que les autres n'en ſont que des diviſions, elle eſt générale, elle s'étend par-tout le corps, & il étoit néceſſaire que cela fut ainſi ; comment aurions-nous été avertis de ce qui pouvoit nous nuire, ſi aucune eſpece de ſentiment

n'eut affecté toutes les parties dont la conſervation nous intéreſſe. Tous les ſolides nerveux animés de fluide ont cette ſenſation générale, mais les mammelons de la peau, principalement ceux des doigts, l'ont à un degré de perfection qui ajoute au premier ſentiment une ſorte de diſcernement de la figure du corps touché. Cette ſenſation peut ſe perfectionner au point de dédommager de la perte de la vue, ſur-tout lorſqu'elle eſt jointe à une imagination vive. M. le Cat cite l'exemple d'un Sculpteur aveugle à qui il ſuffiſoit d'avoir touché un objet pour faire enſuite une ſtatue d'argile parfaitement reſſemblante.

La ſenſation du Goût vient enſuite. Le ſiege de l'organe du goût eſt non-ſeulement dans la bouche, mais auſſi dans l'éſophage & dans l'eſtomac. Ces trois parties ne ſont proprement qu'un organe continu; elles n'ont qu'un ſeul & méme objet; il y a entr'elles une ſympathie, telle que ce qui déplaît à l'un répugne ordinairement aux trois, mais la bouche poſſede cette ſenſation à un degré ſupérieur.

Le Goût eſt un toucher perfectionné, auſſi

l'objet du goût n'eſt pas le corps ſolide qui eſt celui de la ſenſation du toucher, mais ce ſont les liqueurs ou les ſucs dont le corps eſt imbu. Ces ſucs qui font impreſſion ſur l'organe du goût ſont les ſaveurs, & les principes des ſaveurs ſont les ſels. Ils agiſſent auſſi ſur les mammelons nerveux, mais la ſtructure de ces mammelons differe un peu de celle des mammelons de la peau, ils ſont plus poreux, plus ouverts, ils ſont abreuvés de beaucoup de lymphe. Les divers mouvemens dont la langue eſt ſuſceptible excitent la ſecrétion de cette lymphe, ouvrent les pores qui conduiſent aux mammelons, & déterminent les ſucs ſavoureux à s'y introduire.

Le goût eſt en quelque ſorte prévenu par l'Odorat : l'intérieur du nez eſt l'organe de cette ſenſation. Deux cavités qui y ſont toujours ſéparées par une cloiſon, s'élargiſſent à meſure qu'elles s'éloignent de leur entrée, & ſe réuniſſent en une ſeule cavité qui va juſqu'au fond du goſier par où elles communiquent avec la bouche. Cette cavité eſt tapiſſée d'une membrane ſpongieuſe dont la ſurface eſt veloutée, le tiſſu ſpongieux eſt fait d'un

lacis de vaisseaux, de nerfs & d'une grande quantité de glandes. Le velouté est composé de l'extrémité de ces vaisseaux, c'est-à-dire, des petits mammelons nerveux qui sont l'organe de l'odorat, & des extrémités de vaisseaux d'où découlent la pituite & la mucosité du nez. Les liqueurs tiennent les mammelons nerveux dans la souplesse nécessaire à leurs fonctions. Cette structure des nerfs de l'odorat qui sont d'ailleurs très-voisins du cerveau, contribue encore à les rendre plus propres à recevoir l'impression des odeurs.

Voilà trois manieres de jouir des objets qui nous approchent immédiatement. Il y en a une qui nous fait jouir de ceux qui nous environnent sans être voisins de nous, c'est la faculté de l'Ouie, & une cinquieme qui rapproche de nous & nous fait distinguer les objets extrêmement éloignés, c'est le sens de la Vue.

M. le Cat qui a dit que le fluide animal propre à chaque sensation a des caracteres différens, que le fluide nerveux affecté par la lumiere, est différent du fluide nerveux affecté par les saveurs, observe la même distinction entre les

vehicules qui apportent à nos organes les objets des ſenſations. L'air qui fait le ſon, dit-il, n'eſt pas l'air commun. Le ſon de la plus groſſe cloche ne communique pas le moindre mouvement à la flamme d'une chandelle, tandis que le plus petit vent, c'eſt-à-dire le moindre mouvement de l'air groſſier l'agite & l'éteint. C'eſt un exemple de cette ſubordination qu'il établit entre les fluides. Le premier mobile, dit-il, eſt trop ſubtil, trop éloigné de la nature des corps ordinaires pour les remuer immédiatement. On conçoit que de ce premier fluide à ceux qui nous ſont ſenſibles, il y a une longue généalogie de fluides, de moins en moins ſubtils que ce premier.

Le ſon eſt dans le corps ſonore ce qu'il eſt dans l'air même qui le porte à l'oreille, c'eſt-à-dire un trémouſſement d'un corps remué par l'impulſion de quelqu'autre.

Quelques promptes que ſoient les vibrations de l'air remué par le corps qui produit le bruit, ces vibrations ne laiſſent pas d'employer un certain temps à ſe communiquer de proche en proche.

On

On eſt convaincu de cette vérité lorſqu'on voit tirer un coup de fuſil dans une plaine éloignée. Le bruit du coup vient à l'oreille long-temps après que les yeux ont apperçu le feu. La vîteſſe du ſon a été ſoumiſe au calcul, & M. le Cat rapporte les réſultats que l'Académie Royale des Sciences de Paris a conſtatés.

L'Oreille eſt l'organe deſtiné à recevoir le ſon. On remarque à ſa partie extérieure un entonnoir très-propre à recevoir une grande quantité d'air. Cet entonnoir extérieur eſt ſuivi d'un canal qui aboutit à une membrane tendue comme celle d'un tambour & qui en porte le nom. Elle ſe tend ou ſe relâche pour tranſmettre à l'ouie des vibrations proportionnées à cet organe nerveux qui reçoit immédiatement l'impreſſion du ſon, & qui eſt une expanſion extrêmement fine de la ſeptieme paire des nerfs qui tapiſſe tout l'intérieur de l'organe de l'Ouie.

La deſcription des autres parties de l'oreille nous forceroit à un trop grand détail : nous nous en abſtenons d'autant plus volontiers, que le traité des Sens

par l'importance de ſon objet & par la maniere intéreſſante dont il eſt écrit, eſt un livre du premier ordre & qui étant à la portée de toutes ſortes de Lecteurs, doit ſe trouver dans toutes les Bibliotheques.

La même raiſon nous diſpenſe de nous étendre ſur le cinquieme Sens qui eſt celui de la vue, nous n'en dirons preſque rien, parce qu'il y auroit trop à dire. L'objet de ce Sens eſt la Lumiere dont la matiere plus ſubtile que celle du feu eſt répandue par tout l'univers, & pénetre toutes les autres eſpeces de matieres. La lumiere & le feu ne différent, ſuivant notre Philoſophe, qu'en ce que dans celui-ci les parties de cette matiere ſubtile ſont plus maſſives, plus agitées. Toujours exiſtente & répandue dans l'univers, les ſecouſſes qu'elle reçoit du ſoleil ou de tout autre corps lumineux, la remuent de proche en proche avec une rapidité infiniment ſupérieure à celle qu'éprouve le ſon, mais qu'on a auſſi ſoumiſe au calcul.

Sa marche eſt en ligne droite juſqu'à ce qu'un obſtacle la détourne. Si l'obſtacle n'eſt pas ſurmonté, la lumiere rejail-

lit par une nouvelle ligne droite qui fait angle avec la premiere. Si l'obſtacle eſt vaincu, la lumiere le pénetre; l'effort qu'elle a fait la détourne de ſa premiere direction. On s'eſt aſſuré par l'expérience, de combien la lumiere eſt détournée de ſon droit chemin dans chaque obſtacle ou milieu qu'elle pénetre.

Le priſme donne l'analyſe de la lumiere, & la diviſe en pluſieurs couleurs primitives qui en ſont les élémens & que l'œil diſcerne avec facilité.

Les couleurs ſont des modifications de la lumiere ſuivant les Cartéſiens, ou elles en ſont des parties ſuivant les Neutoniens.

L'œil eſt l'organe qui reçoit l'impreſſion des images, ou la repréſentation des objets formés par la combinaiſon des couleurs. Il eſt auſſi un inſtrument d'optique qui donne à ces images les conditions néceſſaires à une ſenſation parfaite. C'eſt une chambre obſcure qui a la figure d'un globe au centre duquel la lentille eſt placée.

On lit dans l'Ouvrage de M. le Cat un détail circonſtancié des phénomenes de la viſion, des merveilles de la lu-

miere, de ſes effets ſur nos organes, de la formation & du jeu des couleurs, des miroirs & des lunettes de toute eſpece.

Par les autres ſens, nous nous rendons compte de ce qui nous touche; mais celui de la vue nous met plus particuliérement en correſpondance avec l'univers. Il a plus beſoin d'être rectifié que les autres ſens, il eſt plus trompeur, & M. le Cat obſerve que le toucher qui eſt le plus borné des ſens eſt auſſi le plus ſûr, le goût & l'odorat le ſont encore aſſez, mais l'ouie moins bornée que les précédens, nous trompe plus ſouvent qu'eux. Pour la vue, elle eſt ſujette à tant d'erreurs que l'induſtrie qui ſçait tirer avantage de tout, en a compoſé un art d'en impoſer aux yeux.

Nos ſens ſont donc ſujets à mille erreurs, & cependant nous ne ſavons que ce qu'ils nous apprennent, ou ce qu'ils nous donnent lieu de deviner; mais ces bornes de nos ſens ſont eſſentielles à notre nature & même à notre bonheur. Des ſens plus multipliés nous auroient cauſé plus d'embarras & d'inquiétude que de plaiſir; la bonne Philoſophie conſiſte à bien uſer des richeſſes dont nous jouiſ-

ſons, ſans en deſirer d'imaginaires.

Le Traité des Sens dont nous avons employé les propres termes pour en rendre compte, a reçu le ſceau de l'approbation publique. Il a eu pluſieurs éditions tant en France qu'en Hollande. Il a été traduit dans la langue d'une Nation diſtinguée par ſon goût pour les ouvrages ſolides.

L'Auteur du Traité des Sens devoit être ſupérieur à ſon ſujet, en traitant la Théorie de l'Ouie propoſée par l'Académie de Toulouſe. Le Prix étoit triple lorſque M. le Cat le remporta. Le perſonnage de Juge étoit peut-être le ſeul qui lui convint ; mais il crut pouvoir ſe preſenter dans cette carriere en qualité de concurrent, parce qu'il conſidéra que l'Académie ſe montroit difficile à contenter. Ce fut ſon dernier concours pour les Prix académiques.

Ces combats littéraires n'empêchoient pas qu'il ne s'occupât de tous les objets de la Phyſique. Lorſque l'Académie des Sciences de Paris invita les Phyſiciens à conſtater par des expériences & des obſervations, ſi le Flux & Reflux de l'Océan occaſionne,

dans la poſition du centre de gravité commun de tout le globe, un changement aſſez conſidérable pour que les oſcillations des fils à plomb le révélent aux Obſervateurs; pluſieurs s'empreſſerent de vérifier un fait ſi intéreſſant pour la Phyſique & pour l'Aſtronomie. Les Regiſtres de l'Académie de Paris font à M. le Cat l'honneur de dire qu'il fut un des premiers. Il fit conſtruire, avec l'agrément du Chapitre de la Cathédrale de Rouen, un tuyau de 127 pieds de haut, pratiqué entre les petites colonnes d'un des gros piliers de cette Egliſe. Le danger auquel il s'expoſoit ne l'empêcha pas de ſe faire hiſſer dans un panier pluſieurs fois tout le long de ce tuyau, pour examiner s'il étoit bien clos & parfaitement à l'abri du vent. Ce tuyau renfermoit un pendule de même longueur, formé d'un cordonnet de ſoie imbibé de cire pour que la ſéchereſſe ou l'humidité de l'air n'y cauſât aucune altération. A l'extrêmité inférieure de ce long fil étoit un petit cylindre terminé par une pointe d'acier ſous laquelle étoit une plaque horiſontale marquée

d'un point & de plusieurs cercles concentriques. M. le Cat observa pendant un an la marche de cette pointe, à midi, le soir, & à différentes heures du jour, & il résulte de ses observations que pendant ce temps il n'y a eu aucun balancement. Il va plus loin & explique ce qui, selon lui, a pu faire illusion aux Physiciens, dont les observations ne sont pas d'accord avec les siennes.

Le desir de constater, autant qu'il lui seroit possible, les propositions reçues en Physique l'encouragea à profiter de la faveur que MM. du Chapitre de Rouen lui accordoient de disposer de leur Cathédrale. Il s'en servit pour vérifier les loix de la chûte des graves. La Tour de George d'Amboise donne le moyen de faire tomber les corps sur le pavé de la hauteur de 240 pieds. Vous avouerez, dit notre Physicien, dans le compte qu'il rend de son expérience, que cette élévation considérable de la Tour du fameux George d'Amboise, n'a peut-être jamais eu d'utilité aussi grande que celle que nous en tirons aujourd'hui. Cette expérience avoit pour objet de mesurer non-seu-

lement l'accélération de la chûte relativement à une plus grande ou moindre élévation ; mais encore la différence de vîteſſe qui doit néceſſairement ſe trouver entre deux corps d'égal volume, mais d'inégale denſité, qui tomberoient enſemble. Il doutoit de cette propoſition de Newton, que les corps de différentes denſités tombent également vîte dans le vuide ; il ſe confirma dans ſon doute, & il termine ſon recit par la concluſion ſuivante. » Il ne » faut donc point compter du tout ſur » les expériences faites juſqu'ici de la » chûte des corps dans le vuide, & je » ſuis perſuadé que quand on les fera à » des hauteurs ſuffiſantes, on trouvera » une très-grande inégalité dans la chûte » des corps de différentes denſités.

Le recueil des Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, fait auſſi mention fréquente & quelquefois extrait de différens ouvrages envoyés par M. le Cat ſur divers ſujets. Son Mémoire contenant les expériences ſur la réciprocation du pendule, a été jugé digne, par cette ſavante Compagnie, de paroître dans le Recueil des ouvrages des Savans étrangers.

Mais le plus grand nombre des articles qui font mention de M. le Cat, a pour objet les opérations de la Taille, dont il a rendu pendant plusieurs années consécutives un compte exact à l'Académie, soit par lui-même, soit par l'entremise de M. Morand.

Cette opération terrible, qui paroissoit si difficile & si délicate à Hippocrate lui-même, que ce Prince de la Médecine, dans le serment qui doit régler toute la conduite de sa vie, jure de ne la jamais tenter, mais de la laisser pratiquer à des Chirurgiens exercés; cette opération à force de courage, d'épreuves, d'expériences, de corrections, est devenue moins effrayante & presque sans danger entre les mains d'un habile Chirurgien.

Notre laborieux Anatomiste a passé toute sa vie à la dégager de ses inconvéniens. Il a inventé des instrumens, il en a perfectionné d'autres, tant pour la Taille que pour les autres opérations, il a rendu compte de ses travaux au Public & aux Savans. Favorisé du succès le plus souvent, il exposoit sans dissimulation à quelle circonstance mal-

heureuſe on devoit attribuer le défaut d'une entiere réuſſite ; il ſe précautionnoit & muniſſoit les autres contre de pareils accidens, & avançoit ainſi les progrès de ſon art & le bonheur de l'humanité.

La célébrité qu'il s'étoit acquiſe le mit à portée de multiplier les obſervations & les épreuves. De toutes les Provinces du Royaume, les malades ſe rendoient à l'Hôtel-Dieu de Rouen pour y ſubir cette opération ; il a fait chez les Etrangers pluſieurs voyages dont elle étoit l'objet principal, & perſonne n'a réuni à un plus haut dégré les trois avantages que la Chirurgie deſire ; promptitude, ſûreté, ménagement.

La gloire de M. le Cat ſembloit rejaillir ſur la ville de Rouen. M. de Pontcarré, Premier Preſident du Parlement, faiſant imprimer le Programme dans lequel l'Académie de Chirurgie prie M. le Cat de ne plus entrer en lice, y fit ajouter ce qui ſuit. » Le bien » public, l'honneur de la Chirurgie, & » en particulier de la Chirurgie de » Rouen, le progrès de la Taille latéra- » le à laquelle toutes les Académies s'in-

» téreſſent, & que M. le Cat a perfec-
» tionnée, nous engagent à ajouter ici
» que le même M. le Cat a taillé il y a
» un mois neuf perſonnes qui ſe portent
» actuellement très-bien, qu'il a eu un
» pareil ſuccès l'année précédente,
» qu'enfin de ſept Printems, pendant
» leſquels il a taillé dans cette Provin-
» ce, il y en a cinq dans leſquels il n'eſt
» mort aucun ſujet.

Avec une réputation auſſi brillante, des ſuccès auſſi multipliés, un zele auſſi infatigable, on ne s'étonnera point qu'il ait été engagé dans des quereiles relatives à ſa profeſſion. Une des plus ſérieuſes, qui lui a coûté le plus de peines & de ſoins, eſt celle qu'il entreprit pour proſcrire le Lithotome caché, inſtrument ſecourable entre les mains de ſon Antagoniſte, mais que M. le Cat regardoit comme meurtrier. Cet Antagoniſte lui oppoſoit une pratique juſtifiée par des ſuccès, & encouragée par la protection de perſonnes puiſſantes qui par eux-mêmes ou par leurs amis, en avoient éprouvé les effets ſalutaires; mais ces conſidérations n'étoient pas capables de rallen-

tir le zele de M. le Cat animé par le généreux motif de ſoutenir la cauſe des hommes.

Cette querelle a produit divers écrits polémiques, tant de la part des deux Rivaux, que de la part d'Ecrivains en ſous-ordre qui trouvoient ou de la gloire à défendre l'un des chefs, ou de la ſatisfaction à mortifier l'autre.

Perſuadés qu'ils avoient l'un & l'autre l'utilité publique & le ſoulagement de l'humanité pour objet; informés par les réſultats publiés que l'un & l'autre travaillant avec zele & prudence, étoit récompenſé par le ſuccès, nous devons applaudir à leur intention. Quant à la préférence entre les deux méthodes, elle paroît fixée par la déciſion qu'en ont donné les vrais Juges en cette matiere. M. le Cat eut recours à l'Académie Royale de Chirurgie, elle s'occupa pendant près d'un mois à faire toutes les expériences propres à décider les points de cette controverſe, & le réſultat fut (*) que » le Mémoire de

(*) 10 Mars 1757.

» M. le Cat eſt fondé ſur de bons princi-
» pes ; que les faits & les expériences
» qui y ſont citées ou repreſentées en
» partie par des planches, ont été véri-
» fiées par le comité ; & qu'enfin l'Aca-
» démie ne peut qu'applaudir à la bonne
» cauſe que M. le Cat défend dans ſon
» Ouvrage. « Les Regiſtres portent en outre que » l'Académie l'aprouve de
» tout point, & conſent à ce que M. le
» Cat, en le publiant, y prenne la qua-
» lité d'Aſſocié qu'il remplit ſi hono-
» rablement.

Paſſionné pour la Gloire autant que l'étoit M. le Cat, combien dût-il être ſenſible aux ſuffrages & à l'approbation de cette ſavante Compagnie. Portant les hommes dans ſon cœur, combien dût-il être flatté d'une approbation qui les lui rendoit plus chers encore, en honorant les efforts qu'il faiſoit pour leur être utile. Ses deux paſſions favorites ſe trouvoient ſatisfaites à la fois, deux paſſions qui faiſoient, comme nous avons dit, la baſe de ſon caractere, l'amour de la Gloire & celui de l'Humanité. Il s'en explique ainſi lui-même dans un ouvrage que l'a-

mour des Sciences lui avoit inſpiré. » Je » me ferois un crime, dit-il en termi- » nant ſa Diſſertation, de pouſſer plus » loin ce démêlé littéraire, accoutumé » que je ſuis de n'en avoir jamais que » pour venger mon honneur offenſé, ou » pour défendre la vie des hommes con- » tre des pratiques dictées par l'erreur ou » la témérité. « La diſſertation dont il s'agit avoit pour but de réfuter un ouvrage ou l'abus des ſciences & les malheurs qu'il a fait naître, ſont expoſés avec une éloquence énergique capable d'affoiblir la juſte conſidération qu'on a pour elles & pour ceux qui les cultivent.

Si jamais l'éclat dont brillent les Sciences dût rejaillir ſur un Savant, ce fut ſur M. le Cat. Il confondoit leur gloire avec la ſienne & révéroit en elles le bien qu'elles font à l'humanité. Les obſtacles que l'on oppoſoit à ſes efforts étoient pour lui de nouveaux motifs d'émulation & d'ardeur. Lorſqu'après la mort de M. de Treſſan, il eut fixé ſon ſéjour à Rouen, & qu'ayant fait pluſieurs cours d'Anatomie & d'Opérations auxquels beau-

coup de jeunes Chirurgiens assistoient il voulut établir un Amphithéatre dans l'Hôpital même, il éprouva une contradiction universelle. Il ne se rebuta pas. Il redoubla ses instances auprès de ses Protecteurs & des Administrateurs, qui lui accorderent enfin une place dont ils disposoient hors la Ville & s'engagerent à y construire un Amphithéatre pour l'utilité publique, suivant l'expression du Registre. Une opposition formée dans le temps que l'on commençoit à bâtir, détruisit encore une fois ses espérances.

Aussi constant que cet insecte laborieux qui recommence sa toile autant de fois qu'elle est rompue, M. le Cat alla visiter la porte Bouvreuil, & la trouvant propre à ses projets, il intéressa à leur exécution M. de Pontcarré, qui demanda cette Porte à MM. les Echevins, & qui l'obtint au mois de Mars 1736. Ce fut alors que ses Cours d'Anatomie furent publics. Mais il étoit encore éloigné de cette tranquillité qu'il avoit droit d'attendre pour récompense de sa constance & de ses travaux. Le peuple excité par des Ri-

vaux jaloux, & qui croyoit l'être par ſon reſpect pour les morts, accabloit d'outrages & d'inſultes les Eleves en Chirurgie. Il fallut employer l'autorité publique pour réprimer cette ſédition ſuperſtitieuſe. Le zele mal réglé de la populace ne lui permet pas de ſentir que le reſpect le mieux dirigé eſt celui qui contribue le plus à l'avantage de l'humanité.

Enfin, après bien des ſollicitations, M. le Cat qui avoit fait ces Cours gratuitement & de ſa ſeule autorité, obtint en 1738 des Lettres patentes pour une Ecole d'Anatomie, mais avec la condition de continuer l'inſtruction gratuite.

Le Parlement conſidérant les dépenſes qu'il faiſoit pour ſes leçons, & les ſervices importans qu'il rendoit à la Ville, ne ſouffrit pas qu'ils fuſſent entiérement gratuits, & lui fit cette année 1738 & la ſuivante un don de mille livres. M. le Cat rendit public le témoignage de ſa reconnoiſſance envers le Parlement, par ſon Epitre dédicatoire de la premiere édition du Traité des Sens.

La

La récompenſe d'un bienfait eſt dans le bienfait même, & nos généreux Magiſtrats ſe ſeroient contentés de la ſatisfaction d'avoir ſecondé les efforts d'un Savant dont les travaux étoient utiles à ſes concitoyens. Mais ce bienfait leur rapporta des fruits plus précieux encore, & c'eſt à la protection efficace dont ils honorérent M. le Cat, que ſont dûs les progrès qu'il fit par la ſuite, & les établiſſemens publics qu'il procura dans ſa Patrie d'adoption. Les preuves de conſidération qu'il reçut du Parlement en 1738 & 1739, l'enchaînerent par les liens de la reconnoiſſance, & lorſqu'en 1740 M. de la Peyronie, premier Chirurgien du Roi, lui offrit à Paris un établiſſement avantageux & capable de le conduire à la plus brillante fortune; il ſacrifia toutes vues d'intérêt, & ſe conſacra tout entier au ſervice d'une Ville, où l'eſtime & la confiance publique, encore plus que les bienfaits, eurent l'avantage de le fixer.

Devenu par choix citoyen de Rouen, il ſe livra pendant quatorze années conſécutives à l'obſervation des mala-

dies qui regnent dans cette Ville. Son Recueil contient les variations de l'atmoſphere, & des réflexions ſur les rapports de ces états de l'atmoſphere avec notre ſanté. Les maladies des Beſtiaux lorſqu'il y en a eu, celles mêmes qui ont attaqué certaines Plantes y ſont mentionnées ; ce Recueil doit être accompagné de Planches gravées, repréſentant les vues diverſes de la Ville & des environs. MM. de la Chambre du Commerce ont jugé que cet Ouvrage utile & glorieux pour la Ville, méritoit qu'ils fiſſent les frais de le rendre public. Les gravures ſont de M. Bacheley, habile artiſte, à qui ſon talent a procuré une place dans cette Académie, & qui demeurant chez M. le Cat juſqu'à ſa mort, a employé plus de ſeize ans à graver les Planches relatives à tous ſes Ouvrages.

Quatorze Cours de Phyſique expérimentale ſont les moyens dont notre Philoſophe s'eſt ſervi pour introduire en cette Ville le goût des Sciences & pour l'y entretenir. L'Auditoire nombreux & choiſi qui aſſiſta conſtamment à ces Cours en fut l'éloge continuel,

& nos Dames par leur assiduité à honorer de leur presence plusieurs Cours consécutifs, rendirent un témoignage authentique & du goût qu'elles avoient acquis, & de la satisfaction que leur avoit causé le Professeur.

Mais un établissement pour lequel il s'est donné bien des soins, est celui de cette Académie. Etant Associé à celles des principales Villes de l'Europe, étoit-il possible que M. le Cat vit sans douleur qu'il n'y avoit point d'Académie dans la ville qu'il habitoit.

Plusieurs Savans & Gens de Lettres s'étoient déjà réunis en Société, & avoient formé un Jardin Botanique, qui étoit leur lieu d'assemblée pour y raisonner sur les Sciences, les Arts & les Belles-Lettres qu'ils cultivoient en paix & sans prétention, par le seul attrait qu'elles inspirent. M. le Cat desira de se joindre à eux, & il y fut admis au mois de Mars 1740. Aussi-tôt il fit naître en eux le desir de s'ériger en Académie Royale, & de solliciter pour cet objet l'exécution d'une fondation de M. l'Abbé le Gendre, fondation qu'il avoit refusé d'accepter pour lui-même.

M. le Cat fut prié de rédiger des Statuts ; il conſulta pour cela ceux de pluſieurs Académies, & les uſages particuliers de celles de Paris, & dreſſa des Statuts qui furent approuvés. Il écrivit à pluſieurs Savans, & c'eſt à ſon zele & à ſon empreſſement que nous devons l'aſſociation de pluſieurs Académiciens illuſtres, François & Etrangers dont notre liſte s'honore. Il eut grande part auſſi à l'obtention des Lettres patentes pour l'érection de notre Société en Académie Royale en 1744. La reconnoiſſance nous défend d'omettre ici les remerciemens qui ſont dûs à M. de Cideville pour l'exécution de ce grand projet. Quoiqu'il en coûte à ſa modeſtie d'entendre ſon Eloge, nous ſubirions les reproches du Public, & nous nous en ferions à nous-mêmes, ſi nous négligions cette occaſion de publier un de ſes bienfaits. Ce digne Magiſtrat ſollicita vivement & nos Lettres, & la déciſion du Procès que la fondation de M. le Gendre avoit fait naître, & preſenta à la Compagnie les Lettres patentes qu'il avoit pourſuivies & obtenues à ſes frais. Nous laiſſons à l'hiſ-

toire de l'Académie le ſoin de rendre compte en détail du noble déſintéreſſement de nos deux généreux Confreres.

Nos Regiſtres font une mention très-fréquente de Mémoires lus par M. le Cat. Le premier qu'il y preſenta, auſſi-tôt qu'elle eut une forme conſtante avoit pour titre : Deſcription d'un homme automate dans lequel on verra exécuter les principales fonctions de l'économie animale, la circulation, la reſpiration, les ſecrétions, &c. & au moyen duquel on peut déterminer les effets méchaniques de la ſaignée, & ſoumettre au joug de l'expérience pluſieurs phénomenes intéreſſans qui n'en paroiſſent pas ſuſceptibles ; l'ouvrage étoit accompagné de toutes les figures néceſſaires à l'exécution de l'automate.

Nous nous diſpenſerons de citer les autres Ouvrages qu'il a lus à cette Académie ſur tous les genres. Ce ſeroit un livre que le Catalogue de ſes Diſſertations. M. le Cat formoit lui ſeul une Académie entiere, & le recueil de ſes Ouvrages une Bibliotheque.

Des circonſtances particulieres que

nous expoſerons ſuccinctement, ayant fait connoître par la ſuite que les Réglemens de l'Académie étoient ſujets à quelques inconvéniens, M. le Cat qui avoit travaillé à la premiere inſtitution, travailla avec la même ardeur aux changemens qui parurent néceſſaires.

L'hiſtoire de l'Académie eſt aſſez liée à celle de M. le Cat pour nous faire eſpérer que cette digreſſion ne paroîtra pas déplacée.

L'Académie dont l'objet principal eſt le progrès des Sciences & des Lettres, a toujours deſiré que tous ſes Membres s'appliquaſſent au travail. Mais il y à des Citoyens que des devoirs de naiſſance, de dignités ou d'emplois, empêchent de ſe livrer aux Sciences ou aux Lettres, & d'aſſiſter aux aſſemblées autant qu'ils y ſont portés par goût & par inclination. La Compagnie n'a pas voulu ſe priver des lumieres qu'elle peut acquérir, ſoit par la voie de conférence dans ſes aſſemblées, ſoit par l'étude du Cabinet dans les momens de loiſir que des fonctions importantes laiſſent à ces Citoyens zèlés qui ſçavent rendre leurs délaſſemens précieux au Public.

Elle avoit réſervé la place & le nom d'honoraires pour ceux qui lui demanderoient la faveur de s'honorer du nom d'Académicien, & d'être diſpenſés en vertu de leurs occupations publiques, de fournir un contingent de travail & d'aſſiduité égal à celui des autres Confreres.

Quelques Compagnies de cette Ville, qui ne donnoient pas au mot d'honoraire la ſignification que l'Académie lui donnoit, exigerent que ceux des Membres qui leur appartenoient, & qui voudroient auſſi appartenir à l'Académie n'y entraſſent qu'à titre d'honoraires. L'Académie, dont tous les Membres jouiſſoient d'une union intérieure inaltérable qui ne pouvoit être troublée qu'en apparence & par des circonſtances étrangeres, uſa de condeſcendance pour cette délicateſſe des Compagnies, & conſentit par la ſuppreſſion d'un mot, à ſe montrer au-dehors telle qu'elle étoit au-dedans, c'eſt-à-dire une Compagnie occupée du progrès des Sciences, ſous la protection du Souverain, avec égalité & liberté.

M. le Cat fut un des Commiſſaires (*) nommés pour cette réforme. Il donna tous ſes ſoins aux nouveaux Statuts qu'ils obtinrent, au moyen deſquels nous n'avons plus d'Honoraires, ou ſi l'on veut, nous le ſommes tous; le titre d'Académicien n'eſt plus profané par le mêlange avec aucune diſtinction faſtueuſe ou étrangere, & l'Académie fut reconnue pour un aſyle où les Muſes, comme des ſœurs bien unies, travaillent toutes de concert, & chacune ſuivant ſon goût, à la perfection des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts.

Le zele dont M. le Cat étoit enflammé pour l'illuſtration d'une Compagnie dans laquelle il ſe glorifioit, auroit été ſuffiſant pour le ſoutenir dans ſes démarches; mais il y étoit encore excité par un nouveau titre qui faiſoit concourir ſon inclination avec ſon devoir, le titre de Secrétaire pour la partie des Sciences dont il fut revêtu en 1752.

(*) La réforme dont il s'agit eſt due en grande partie aux ſoins de M. Maillet du Boullay, Secrétaire pour les Belles-Lettres, dont nous tracerions ici avec ſatisfaction les eſtimables qualités du cœur & de l'eſprit, ſi cet Eloge étoit placé dans la bouche d'un Confrere.

Cette fonction fut pour la rénommée de M. le Cat un nouveau moyen de s'étendre. Il écrivit au nom de l'Académie & comme Secrétaire une Lettre circulaire à tous les Aſſociés pour leur rendre compte des Ouvrages lus & des travaux exécutés pendant l'année Académique, & pour les inviter à une correſpondance qui pût augmenter nos tréſors littéraires. Son génie vaſte aimoit à travailler en grand; il ne ſe contenta pas d'écrire aux Aſſociés de l'Académie, il voulut établir une correſpondance univerſelle, une correſpondance avec l'Europe ſavante. Il rendit compte d'une année de nos travaux au Secrétaire de la Société Royale de Londres, au Secrétaire de l'Académie Royale de Madrid, à pluſieurs célebres Profeſſeurs & Médecins de divers Royaumes, dont quelques-uns par la ſuite ont été Aſſociés à l'Académie.

Ce nouveau lien l'attacha, s'il étoit poſſible, encore davantage à la Compagnie, il fut autant ou plus aſſidu que jamais, il ne paroiſſoit plus à nos Séances qu'il n'eût quelque Mémoire à

lire, quelque ſujet à preſenter, ou quelque objet de délibération à propoſer.

Le nombre de ſes lectures eſt prodigieux, & quand on conſidére ſes autres occupations & la délicateſſe de ſa ſanté, on ne peut concevoir comment un ſeul homme pouvoit ſuffire à tout ce qu'il entreprenoit. Ses connoiſſances dans la partie des Sciences avoient déterminé l'Académie à lui confier par le titre de Secrétaire le ſoin de rédiger & de publier les Mémoires qui y ont rapport. Il fit connoître auſſi ſon ſtyle & ſes talens pour la Littérature par divers Mémoires relatifs à cette branche, & entr'autres par les éloges funebres de douze de nos Confreres, triſte devoir que ſa place de Secrétaire lui ordonnoit de remplir.

Si nous voulions faire mention de tous les objets d'érudition traités par cette plume intariſſable, il faudroit citer tous les Ouvrages périodiques, tant ceux de Paris que ceux des Provinces & les Recueils académiques des principales Villes de l'Europe. Tous nos dépôts littéraires retentiſſent de la gloire de cet Homme célebre.

Tandis qu'il enrichiſſoit de ſes productions les Journaux françois & étrangers, il ne négligeoit point celui de ſa propre Ville. Porté ſur les aîles des Arts, tout ce qui étoit propre à étendre leur empire devenoit propre à étendre ſa réputation & ſa gloire. La feuille périodique des Annonces, Affiches & Avis divers de la Normandie, étoit, pour ainſi dire, un bureau de Correſpondance entre le Public & M. le Cat qui y étoit conſulté comme l'Oracle univerſel. On uſoit avec d'autant plus de liberté de cette voie de s'inſtruire, que la complaiſance de M. le Cat à cet égard étoit très-connue, & que l'exactitude & la promptitude avec laquelle il répondoit à toutes les queſtions, aſſuroit que ſes occupations plus importantes n'en ſouffroient pas, & que c'étoit pour lui un délaſſement & une volupté.

Cette liberté d'une part & cette complaiſance de l'autre, allerent ſi loin que quelques oiſifs malhonnêtes en abuſerent, & qu'il ſe vit obligé de s'en plaindre. » On voit, dit-il, dans une » de nos feuilles, que je me prête de

» bonne grace à ſatisfaire de mon mieux
» les curieux qui ont confiance en
» mes foibles lumieres. J'eſpere que
» cette complaiſance ne m'attirera
» point des lettres ſatyriques pareilles
» à celles qu'on m'a adreſſées dans les
» feuilles 42 & 44 ; ſi, contre mon at-
» tente, j'éprouvois encore ce procédé
» ſi indécent, ſi déplacé, je répete
» ici que je n'y ferai jamais de répon-
» ſe & que même je ceſſerai pour tou-
» jours de rien fournir à cet Ouvrage
» périodique.

Il lui auroit été bien difficile d'exécuter cette derniere propoſition que l'on doit comparer aux menaces de la colere paternelle qui ne demande qu'à être appaiſée. Il s'adoucit en effet dans la feuille ſuivante. On l'intéreſſa par cette queſtion. *Un Philoſophe a-t-il quelqu'intérêt qu'il puiſſe ſe diſpenſer de ſacrifier à celui du Public.* L'Auteur dans cette même lettre prioit M. le Cat de lever les doutes du Public ſur ſa diſtinction entre la bile des Negres & ſon encre de la coroïde, ſur la conformité entre l'Etiops animal & l'Etiops minéral, &c. » Notre repos,

» nos biens, notre vie même, ſont à » la patrie, dit M. le Cat dans ſa ré- » ponſe ; il ne faut pas être Philoſo- » phe, ajoute-t-il, il ſuffit d'être Ci- » toyen pour être pénétré de ce prin- » cipe, mais je n'ai garde d'étendre » une ſi belle maxime aux objets de » la ſimple curioſité du Public. » Il renouvelle ſa réſolution de ne répon- dre à aucun Anonyme, & promet de travailler à un Ouvrage ſur la couleur de la Peau humaine en général, ſur celle des Negres en particulier & ſur la métamorphoſe d'une des couleurs en l'autre, ſoit de naiſſance, ſoit acci- dentellement, mais en attendant que l'Ouvrage paroiſſe, il emploie le ſup- plément de la feuille à lever toutes les difficultés qui lui ont été oppoſées. Le Traité a paru en 1765.

Tant d'objets réunis, la brillante renommée de notre Savant, l'utilité conſtante de ſes travaux, la cure d'une infinité de maladies, furent les titres qui ſollicitérent pour lui auprès de Sa Majeſté en 1764 des Lettres de No- bleſſe qui furent enregiſtrées dans tou- tes les Cours avec les marques de con-

ſidération les plus flatteuſes. Si le mot de Noble (*) eſt fait pour déſigner un homme illuſtre, un homme digne d'être connu, jamais cette diſtinction ne fut mieux méritée, & le Souverain en la lui accordant, fut moins l'arbitre de l'opinion publique qu'il n'en fut le déclarateur. M. le Cat qui, ſuivant la tradition de ſes Aïeux, auroit pu ſe trouver parent d'une ancienne famille de Picardie, dont il portoit le nom, avoit négligé les preuves de cette filiation. Il étoit convaincu que la Nobleſſe perſonnelle doit accompagner & honorer la Nobleſſe d'extraction, & il étoit moins jaloux de devoir ſon illuſtration à ſes Aïeux que de la procurer lui-même à ſes Deſcendans. Le point le plus brillant n'eſt-il pas en effet celui d'où part la lumiere? Il avoit adopté pour deviſe le paſſage ſuivant de Tacite, moins par le rapport qu'il avoit avec ſon nom, que parce que ce paſſage exprimoit la Nobleſſe & la généroſité de ſon ame. *Catti fortunam inter*

---

* *Nobilis* abregé de *Noſcibilis*.

dubia, virtutem inter certa numerant.

Cette application étoit de ſon choix, elle en rappelle une autre aſſez heureuſe qui lui fut faite par un de ſes amis de ces vers d'Horace,

Qui feros cultus hominum recentum
Voce formaſti Catus & decoræ
More Palæſtræ.

Cet Ami le comparoit à Mercure pour l'éloquence & pour l'adreſſe dans les jeux : pour l'éloquence à cauſe du goût des Arts que ſes Cours de Phyſique expérimentale & ſes ouvrages d'Erudition avoient introduit dans la Ville ; pour l'adreſſe dans les jeux, à cauſe de la célébrité qu'il avoit procurée à la Société des Chevaliers de l'Arc. Ce fut un de ſes amuſemens auquel il donna un air de dignité. Tout eſt grand dans les Grands-hommes, parce qu'ils impriment à tout le ſceau de leur grandeur. Une Société de jeunes Gens laborieux & adroits s'exerçoient dans leurs délaſſemens à tirer de l'Arc. Soit qu'ils euſſent lu dans des Réglemens plus anciens qu'aucun d'eux que M. le Lieutenant Général du Bailliage eſt

le Protecteur de leur Société, ſoit que M. le Peſant de Boiſguilbert, qui occupoit cette Place, attirât leurs reſpects par ſa conſidération perſonnelle & leur inſpirât de la confiance, ils allerent lui preſenter leurs hommages & reclamer ſa protection. M. le Cat étoit pour lors à table chez ce Magiſtrat, qui l'a toujours honoré d'une amitié conſtante, & qui digne Parent des Corneilles & des Fontenelles, rendoit aux Savans tout l'honneur, & leur faiſoit tout l'accueil qu'on peut attendre d'un Homme qui voit les Sciences & les beaux Arts héréditaires dans ſa famille.

Le ſeul mot de Chevaliers de l'Arc enflamme M. le Cat : ſon deſir, qui ne le quittoit jamais, d'exciter l'émulation ſaiſit la circonſtance, il remet ſous les yeux de cette Jeuneſſe généreuſe les jeux Pythiens, & toute la Grece aſſemblée pour couronner les Vainqueurs, lui-même a fait, dit-il, autrefois un Traité *De Arte ſagittandi*; enfin il ſe propoſe pour être admis dans cette Société. Les jeunes Chevaliers flattés qu'un Commenſal & inti-

me

me ami de leur Protecteur veuille être leur Confrere, le reçoivent avec acclamation ; notre Chevalier déploie auſſi-tôt ce génie qui réformoit, embelliſſoit, augmentoit. Il corrige les Statuts, introduit de nouveaux Chevaliers, donne aux exercices un appareil de fête galante digne d'attirer les Dames, inſtitue un uniforme & des dignités qui répandent ſur la fête un éclat brillant & enchanteur. Il exiſte encore des cartouches où M. le Cat eſt nommé Connétable. Le tour du cartouche & la partie ſupérieure repreſentent le Parnaſſe, au bas ſont ſes armes avec ſa deviſe chérie tirée de Tacite, & au-deſſus ces deux vers de Virgile,

Ipſe ſuas artes, ſua munera lætus Apollo
Augurium, citharamque dabat, celereſque ſagittas.

Juſqu'ici nous avons conſidéré M. le Cat tel qu'il s'eſt montré au monde, par ſes Ecrits, par les productions de l'eſprit, l'homme extérieur en un mot. Il eſt tems de deſcendre avec lui dans ſes exercices ordinaires, dans ſa maiſon, dans ſon cœur. C'eſt le dernier trait de ſon tableau. Nous y verrons M. le

Cat auſſi reſpectable dans ſa vie privée qu'il étoit admirable dans ſa conduite publique, cet amour inſatiable de la Gloire dirigé par l'amour de l'Humanité.

Pénétré de cette maxime que nous ne ſommes pas nés pour nous, mais pour la Patrie & pour tous les hommes, toutes ſes actions avoient l'humanité pour objet, & ſes regards vers la gloire la lui faiſoient enviſager comme une récompenſe qui n'eſt due qu'aux ſervices, & qu'il eſt permis à une conſcience noble & pure d'ambitionner. Il étoit toujours ſaiſi d'un enthouſiaſme reſpectueux pour ſa profeſſion, fondé ſur ce qu'elle eſt la plus utile, la plus ſecourable de toutes, ſur ce que ſes opérations ſont autant de bienfaits. Les découvertes & même les recherches des Savans ſont des actes de vertu, & quel plus beau motif d'encouragement à l'étude que de penſer que le ſoulagement d'une infinité de malades en dépend, que la réſurrection d'une infinité d'autres dont la mort étoit certaine en ſera le fruit, & que ce bienfait ſera perpétué & multiplié dans la poſtérité la plus reculée.

Cet enthouſiaſme ſi noble & ſi vif, il le communiquoit à tous ceux qui l'environnoient, ſes leçons étoient diſtribuées avec la facilité d'un homme rempli de ſon objet, avec la vivacité d'un maître perſuadé de ce qu'il enſeigne. Ses Eleves enflammés par ſon éloquence ſoutenoient ſes opinions avec chaleur ; ſes Amis faiſoient de lui un éloge ſans bornes ; ceux qui avoient eu le bonheur d'être ſoulagés par lui & d'être arrachés à la mort ou aux douleurs témoignoient leur reconnoiſſance par des expreſſions qu'on n'emploie pas pour les bienfaits ordinaires ; & leur famille n'étoit plus compoſée que de Panégyriſtes empreſſés à publier ſes miracles & à lui chercher les occaſions d'en faire de nouveaux.

Le moyen de perpétuer les découvertes en anatomie, & de s'acquérir un droit ſur la reconnoiſſance de l'univers futur étoit, ſelon M. le Cat, de cultiver toutes les Sciences & tous les Arts & de favoriſer leurs progrès. Tous ceux que ſa gloire éblouiſſoit lui reprochoient cette ambition inquiete qui lui faiſoit embraſſer les Sciences dans toutes leurs parties, ce deſir de poſ-

ſéder l'univerſalité des connoiſſances. Pluſieurs même de ceux qui lui accordoient un reſpect & une admiration mérités, auroient déſiré qu'il ſe fut borné dans le choix de ſes études, qu'il eût concentré ſur l'Anatomie & la Chirurgie ce feu, cette vivacité qu'il diviſoit & diſtribuoit ſur toutes les branches des connoiſſances humaines. Mais ce qu'on exigeoit de lui n'étoit pas dans la nature, on demandoit qu'il fut un autre homme. Cette inſatiabilité étoit chez lui un beſoin, tel étoit le tempérament de ſon ame, elle ne ſe diviſoit point ſur les objets, elle ſe livroit toute entiére à chacun d'eux. Il auroit voulu jouir à la fois de tous ſes ſens & en multiplier les uſages. Il n'admettoit point la penſée d'Horace, que l'eſprit qui s'occupe de pluſieurs objets eſt moins capable de les examiner en détail. Cette penſée, indice de foibleſſe, ne pouvoit entrer dans ſon ame héroïque. Il croyoit au contraire que tous les Arts ſe prêtent une mutuelle clarté; qu'ils ſont autant de flambeaux dont la réunion produit une lumiere plus vive & plus éclatante; & que la jouiſſance de tous les ſens

de l'ame ſeroit le fruit de l'exercice de toutes ſes facultés.

Nous pouvons ajouter encore pour ſa juſtification complette auprès des Cenſeurs les plus difficiles, que l'Anatomie étoit ſa principale occupation & le centre auquel tout étoit rapporté. Jamais aucun Chirurgien n'a montré plus d'aſſiduité & d'exactitude, jamais aucun n'a donné plus de tems à l'Anatomie. Il l'exerçoit par amour du devoir & par principe d'humanité. Tous les jours il faiſoit réguliérement les panſemens matin & ſoir, quoiqu'il pût légitimement, eu égard à ſon âge, à ſes maladies & à ſon travail, s'en diſpenſer quelquefois & ſe repoſer ſur les habiles Subſtituts qu'il avoit formés.

Tous les jours après le repas, il donnoit des leçons ſur la maniere d'opérer aux Penſionnaires étrangers que ſa célébrité lui attiroit. Il les regardoit comme ſes enfans, il les chériſſoit comme des diſciples deſtinés à répandre dans l'univers une doctrine ſalutaire, à rendre les hommes plus heureux en les délivrant de leurs infirmités, enfin à multiplier ſes bienfaits & ſes titres ſur la reconnoiſſance univerſelle.

C'étoit chez les Etrangers un mérite que d'avoir pris des leçons de M. le Cat, & un titre pour parvenir aux premieres places de la Chirurgie. Quelle douce émotion dût reſſentir ſon ame généreuſe, lorſque dans un voyage qu'il fit à Londres ſur la fin de ſa vie, il y trouva ſes anciens Eleves, qui devenus maîtres à leur tour rempliſſoient les chaires de Profeſſeurs. Il pût ſe dire alors : ma doctrine eſt aſſurée, mes découvertes utiles ſeront toujours connues, c'eſt maintenant que je goûte le fruit de ma perſévérance ; mes fatigues, mes veilles ſont récompenſées, les efforts de l'Envie ſont anéantis, il ne reſtera que le bien que j'ai fait aux hommes.

Il leur en faiſoit un continuel par l'accompliſſement de ſes devoirs. Je ſuis bien fatigué, diſoit-il quelquefois le ſoir après ſes panſemens, mais j'ai rempli mes devoirs, je n'ai rien laiſſé en arriere & j'ai eu le bonheur d'être utile.

Il avoit au ſuprême dégré cette prompte ſenſibilité que l'on attribue à ceux de ſa Province, cette vivacité franche qui fait aimer & excuſer leur Cœur. S'il n'avoit pas toujours la force de ſe modérer dans la diſpute & dans

la chaleur de la converſation, il avoit le bonheur plus rare encore de s'en appercevoir, & le courage de le réparer ſur le champ.

Le recit d'un trait vertueux, la lecture ou la repreſentation d'une ſcene touchante l'attendriſſoient juſqu'aux larmes. Cette ſenſibilité l'intéreſſoit au ſort de tous ceux qui ſouffroient.

Combien a-t-il ſoulagé d'infortunés à qui la maladie & l'indigence rendoient les Hôpitaux néceſſaires, mais que d'autres conſidérations privoient de cette reſſource.

Combien de fois s'eſt-il gêné lui-même pour ſoutenir de jeunes Eleves qui montroient des diſpoſitions. Sa piété patriotique y voyoit un double avantage, celui de les faire jouir de leur talent, & celui d'en faire jouir le Public.

C'étoit par principe d'humanité, c'étoit pour procurer aux hommes d'habiles Anatomiſtes qu'il excita l'émulation entre ſes Etudians par des Prix à ſes frais pendant quelques années.

Meſſieurs de Ville, touchés de cette généroſité, ont bien voulu lui ſuccéder de ſon vivant, ſe charger eux-mêmes de

cette fondation, & ajouter pour d'autres Sciences pluſieurs Prix dignes des nobles ſentimens qui les animent pour la gloire de leur Ville, & pour la conſervation des talens qui l'ont toujours diſtinguée.

Mais le témoignage que nous rendons au cœur bienfaiſant & généreux de M. le Cat ne le caractériſe pas aſſez. La bienfaiſance a par elle-même des attraits qui devroient en rendre l'exercice univerſel. C'eſt un penchant ſi naturel & ſi doux, qu'il ſemble injurieux de la prêcher aux hommes. Il porta la généroſité juſqu'où il eſt poſſible de la porter, juſqu'au pardon des offenſes & juſqu'à l'amour de ſes ennemis. La calomnie oſa le noircir & preſenter au Parlement un Libelle diffamatoire, une Satyre atroce capable, ſi on y eût ajouté foi, de le ruiner entiérement, & de lui faire perdre l'honneur avec ſon état.

Celui qui ſacrifioit tous les momens de ſa vie à rendre la ſanté aux hommes, fut accuſé de les ſacrifier eux-mêmes à la vaine curioſité de ſes découvertes, & à la cruelle ambition de faire admirer ſa dextérité. On traitoit d'inſenſibilité barbare cette fermeté ſainte qui,

fermant l'oreille aux cris attendriſſans de la douleur, ſurmonte la premiere impreſſion de l'humanité pour s'élever à l'héroiſme de la Religion & de la Nature. Mais ſa preſence d'eſprit inaltérable pendant l'opération, n'excluoit jamais de ſon cœur la compaſſion & la tendreſſe; & dans tous les tems ſes malades trouvoient en lui un conſolateur.

Le Parlement, dont il avoit éprouvé la protection conſtante, lui rendit encore juſtice; il y trouva un défenſeur dans un Magiſtrat (*) dont la pénétration ſait démaſquer l'impoſture, & dont la majeſtueuſe éloquence, employée efficacement à ſoutenir les opprimés, honore le miniſtere dont il eſt revêtu. Un tableau de M. le Cat, tel qu'il avoit été toute ſa vie, conſtamment guidé par des principes de zele & d'honneur, mis en parallele avec les couleurs odieuſes dont on s'efforçoit de le noircir, opéra ſa juſtification : la Cour qui connoiſſoit la nobleſſe de ſes ſentimens & l'intégrité de ſa conduite, le reconnut avec joie

(*) M. De Grécourt, Avocat Général.

dans le portrait fidele qui lui étoit preſenté, & l'envie & la calomnie furent pour M. le Cat ce qu'elles ſont ſouvent pour les Grands-hommes, un nouveau ſujet de triomphe.

Il ſçut éviter l'écueil de la vengeance, il ne céda pas à cette foibleſſe de la fierté victorieuſe qu'on a eu la barbarie de nommer le plaiſir des Dieux. Si la vengeance eſt réſervée à l'Etre ſuprême, ce ne peut être que comme un acte de Juſtice, & parce qu'un Etre entiérement pur a ſeul le droit d'être ſévere.

L'unique moyen qu'il employa pour ſe venger de ſes ennemis fut de les aimer, de les ſoulager dans leurs peines, de les aſſiſter dans leurs beſoins ſans leur faire ſentir le poids des bienfaits qu'il répandoit ſur eux, de les protéger même, & de ſupplier pour écarter de deſſus leur tête les châtimens dus à leur injuſtice.

Ce qu'il avoit le plus à cœur, ce qu'il recommandoit à ſes Eleves avec le plus d'inſtances étoit le rigoureux emploi du tems, de ce tréſor ineſtimable, le ſeul qui ſoit en notre puiſſance, & dont nous faiſons chaque jour une

diſſipation volontaire & irréparable. Une grande partie de la vie ſe paſſe à mal faire, une plus grande à ne rien faire, la vie entiere à faire autre choſe que ce que l'on doit. L'occupation eſt le ſeul moyen de nous rendre utiles à nous-mêmes & aux autres. C'eſt ſemer pour recueillir avec uſure, & ce n'eſt que par l'attention la plus conſtante & la plus ſcrupuleuſe à faire du tems un emploi aſſidu, que M. le Cat à pu mettre au jour la quantité étonnante des Ouvrages qu'on lui doit, & former un nombre conſidérable d'Eleves habiles qui ſont les dépoſitaires de ſa doctrine, qui ſe font gloire de l'avouer pour leur Maître, & qui le faiſant revivre parmi nous, autant qu'il eſt en eux, par la pratique de ſes leçons, procurent à l'humanité affligée de ſa perte, l'unique conſolation qu'elle puiſſe recevoir.

Notre illuſtre Profeſſeur avoit pour Amis & pour Correſpondans les hommes les plus célebres dans tous les genres. Sa maiſon étoit le rendez-vous général de tous les Gens de Lettres, de tous les Savans, de tous les Etrangers. Le Curieux y trouvoit un Cabinet d'Hiſtoire Naturelle, le Chirurgien

une Salle d'Anatomie, le Phyſicien un Cabinet de Phyſique, le Savant une riche Bibliotheque, tous acquéroient par ſa converſation de nouvelles lumieres.

En parlant de ſes Cabinets, nous avons fait le dénombrement de ſes richeſſes. Il eut la douleur d'en voir conſumer une partie par l'incendie le 26 Décembre 1762. Pour juger de ſes regrets & de la valeur de cette perte, écoutons ce qu'il dit lui-même au ſujet d'un Mémorial de trois volumes in-folio. » Il y avoit plus de vingt-cinq ans » que j'avois commencé à remplir ces » trois volumes, & on peut juger par » le nombre d'années & par l'âge de » vigueur où j'étois alors, combien il » contenoit de choſes ſur toutes les ma- » tieres..... Il y auroit de la folie à eſ- » pérer de pouvoir jamais réparer cette » perte, non plus que tant d'autres fai- » tes dans le même incendie ; mais je » penſe que je puis, que je dois même » continuer à travailler ſur le même » plan, raſſembler toujours des maté- » riaux, les donner même au Public, » enfin mourir les armes à la main com- » me un brave Citoyen.

Sa ſanté épuiſée par les fatigues & par l'étude étoit ſi délicate, que le régime le plus auſtere lui étoit devenu indiſpenſable. Elle acheva de ſe détruire par la révolution que lui cauſa l'incendie de ſon Cabinet, par les ſuites funeſtes du peu de ſoin qu'il prit de ſa ſanté dans ce moment critique ou toute autre attention cédoit à l'empreſſement de ſauver ce qu'il eſtimoit plus que ſa vie, & ſur-tout par le travail qu'il entreprit pour réparer ſes pertes. Enfin après avoir employé à l'étude tous les intervalles que lui laiſſoit une maladie longue & cruelle, il termina dans le ſein de la Religion ſa carriere philoſophique. Il ceſſa de vivre ou plutôt de travailler le vingtieme jour d'Août 1768.

La veille de ſon décès, il écrivoit encore à M. Bertin, Miniſtre de la Province de Normandie, dont il éprouvoit la protection généreuſe, & qui lui avoit obtenu ſes Lettres de Nobleſſe. Inſtruit en 1766 que M. le Cat continuoit un Ouvrage commencé depuis longtemps, & qui le conſtituoit en des dépenſes au-deſſus de ſes forces, ce digne Miniſtre obtint pour lui une gratifica-

tion de 6000 livres, & y joignit de ſes propres fonds une penſion annuelle de 1200 livres. Il a ſouvent honoré M. le Cat de lettres pleines de ſavantes réflexions ſur les Ouvrages qu'il lui avoit préſentés. C'eſt par ceux qui cultivent les Sciences, & qui en connoiſſent le prix qu'il eſt glorieux pour elles d'être protégées. Ils travaillent à la fois pour la gloire des Arts & pour l'utilité des hommes. Combien de Manuſcrits précieux reſtent enfouis dans les Cabinets des Savants. Combien de Mines fécondes ſont perdues à jamais, ſi par leur exploitation un Citoyen généreux ne fait jouir la Société des tréſors qu'elles renferment.

De ſon mariage avec Marguerite Champoſſin, de Rouen, il a laiſſé une fille mariée à M. David, Docteur en Médecine, Maître en Chirurgie & Membre de cette Académie. Il eſt connu par divers Ouvrages eſtimés ſur la Phyſique & l'Anatomie. C'étoit par de ſemblables titres que M. le Cat pouvoit ſe déterminer, & ce choix de M. le Cat leur donne à ſon tour un nouveau luſtre. M. David lui ſuccede dans ſes Penſions, & le remplace dans ſes

fonctions de Lithotomiſte de la Province, de Démonſtrateur, & de Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, ſurvivance que M. le Cat avoit eu la précaution de lui faire aſſurer.

Il avoit eu auſſi celle de faire réſerver un tiers des Penſions pour Madame ſa Veuve, fidele compagne de ſes exercices & de ſes voyages, pour qui aucune de ſes occupations n'étoit étrangere, & qui avoit adopté ſes goûts & ſes travaux de tous les genres. Digne Veuve de cet homme reſpectable, il n'eſt pas poſſible de rien ajouter aux ſoins qu'elle s'eſt donnés pour que la mémoire de ſon Mari fut honorée comme elle doit l'être. Alexandre vouloit qu'Apelle eut ſeul le privilege de le peindre. Il eût de même été flatteur pour elle que cet Eloge fut l'ouvrage d'une plume moins novice, d'une plume inſtruite par l'uſage & par l'exercice à faire naître dans les ames des tranſports d'admiration, & à exciter dans nos cœurs attendris de juſtes regrets ſur la perte d'un ſi Grand Homme. Nous ſentons que nous ſommes reſtés bien au-deſſous du ſujet, que nous en avons moins dit qu'il n'en reſte à dire;

& nous laiſſons le ſoin de louer M. le Cat dignement aux Indigens qu'il a ſoulagés, aux Malades qu'il a guéris, aux Artiſtes qu'il a protégés, aux Maîtres qu'il a formés, à tous ceux enfin qui ont profité de ſes lumieres & de ſes bienfaits.

FIN.

EXTRAIT des Regiſtres de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen.

Du Mercredi 15 Novembre 1769.

Sur le rapport de Meſſieurs DE MIROMENIL & DAVID, Commiſſaires nommés pour l'examen de l'*Éloge de M. le Cat*, compoſé par M. BALLIERE DELAISMENT, alors Secrétaire perpétuel pour les Sciences, & lu par lui à la Séance publique du 2 Août de cette année, l'Académie a arrêté que cet Eloge ſera imprimé au nom de la Compagnie, & ſous le Privilege général qui lui a été accordé le 20 Août 1752, & enregiſtré ſur le regiſtre de la Chambre Royale des Libraires-Imprimeurs de Paris, n°. 71. fol. 47. le 10 Novembre 1752.

Le Chr. DE LA MALTIERE, *Directeur.*
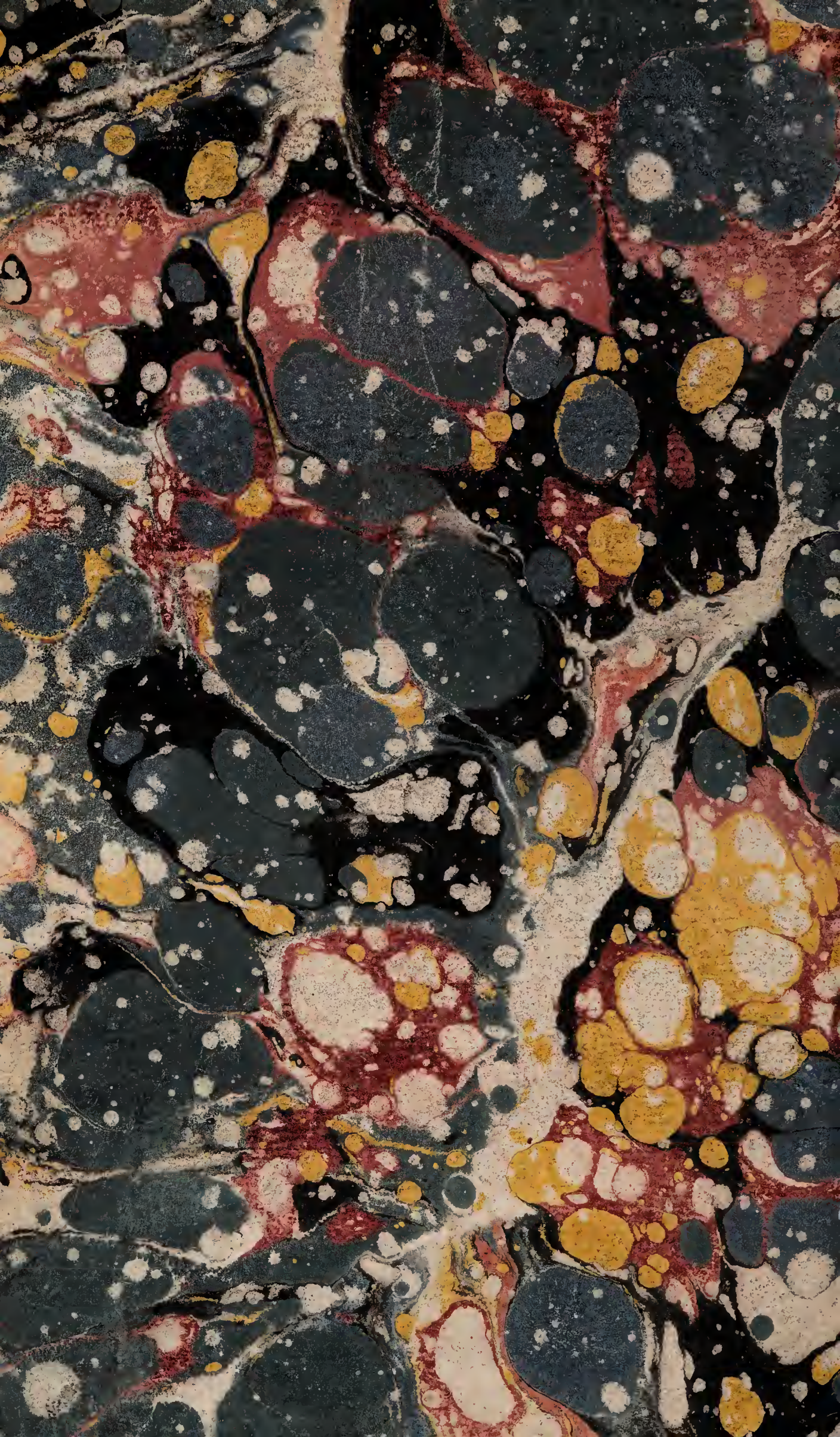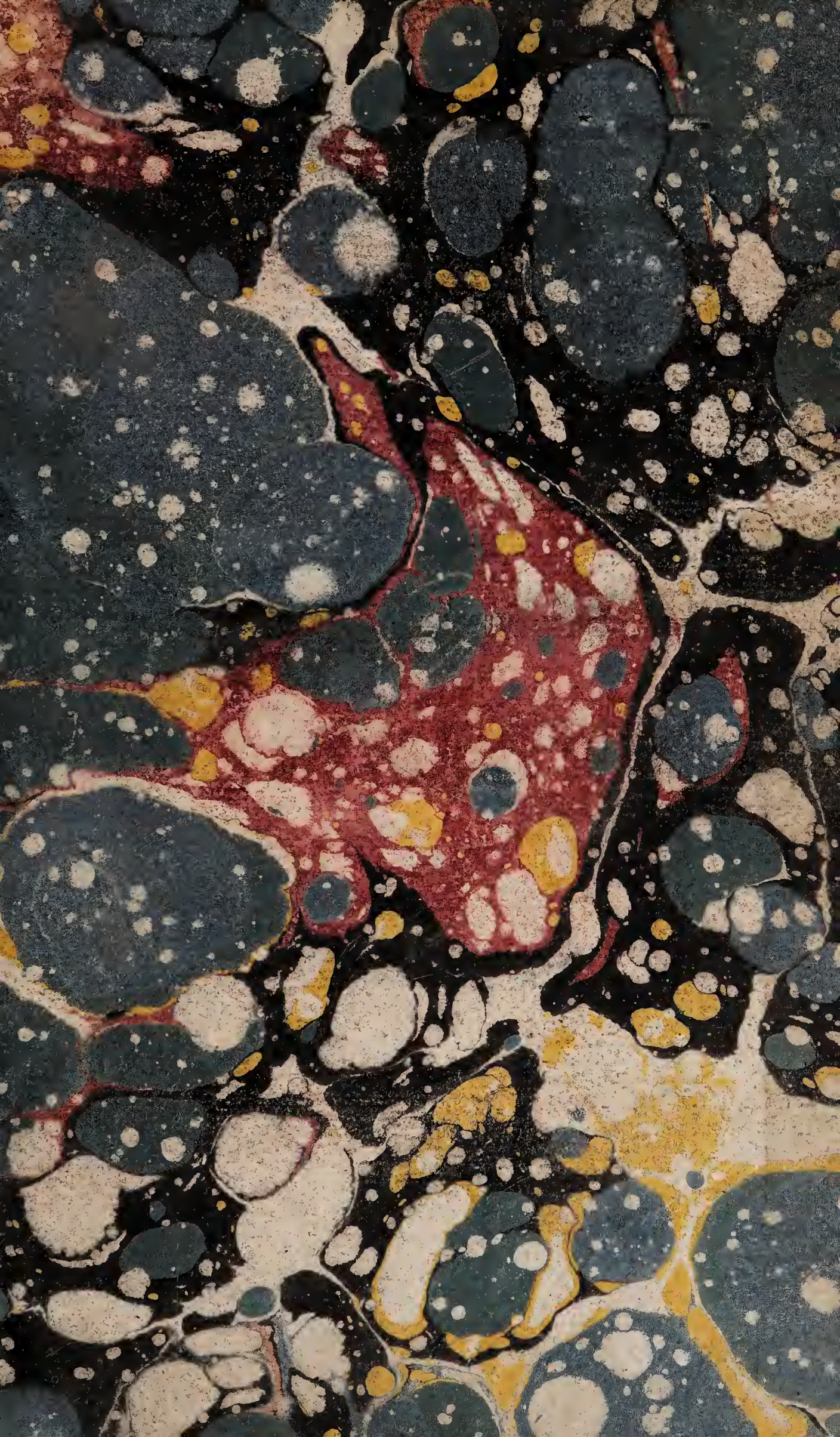
DE SAINT VICTOR, *Secrétaire des Sciences.*